Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

3 JUILLET 2026 - N°4268 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 3 à 5

LANDES ..... Pages 6 à 8

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 10 à 12

TARN-ET-GARONNE ..... Pages 13 et 14

SOURZAC

Un pont pour la rentrée Page 4

BISCARROSSE

La lutte contre le harcèlement scolaire saluée Page 7

NÉRAC

Une palombière sur le marché Page 10

Raphaël Glucksmann défend ses idées écologiques



En déplacement dans une Nouvelle-Aquitaine à peine sortie de canicule, le candidat Place Publique à la présidentielle Raphaël Glucksmann en a profité pour faire valoir ses positions en matière environnementale. Page 6

TOUR DE FRANCE

Rendez-vous avec la Grande Boucle

La 8e étape du Tour de France qui est organisée le 11 juillet en Dordogne reliera Périgueux à Bergerac, et passera par des villages emblématiques.

Page 3



SÉCURITÉ

Canicule : les feux d'artifice interdits

Face aux fortes chaleurs, le préfet de Tarn-et-Garonne a pris un arrêté portant interdiction temporaire de l'utilisation d'articles pyrotechniques et des feux festifs.

Page 14



BILLET

Orgueil et préjugés

C'est avec un esprit de continuité qu'on ne peut vraiment pas leur dénier que les responsables de la Fraternité Saint-Pie-X construisent pierre par pierre leur chapelle. Osons même dire leur église car, à s'obstiner ainsi dans la défense et illustration d'un Syllabus contemporain et d'une encyclique Quanta cura réactualisée sous prétexte de défendre la foi dite « de toujours », les lefebvristes sont en train de terminer les travaux de leur édifice. Et ce bâtiment, désormais, se dresse à bonne distance de l'Église de Pierre, que les intégristes le veuillent ou non.

« On nous change la religion », disaient, dépités, les fidèles des années 70 devant les nouveautés pas toujours bienvenues que s'autorisaient les clercs occidentaux dans ces années-là. C'est méconnaître la bouffée d'espérance et d'air pur, non exempte de naïveté devant le rêve bien humain de « lendemains qui chantent », qui a balayé le catholicisme après le concile. Et c'est ramener tout l'enthousiasme des ecclésiastiques de l'époque aux « fumées de Satan » certes dénoncées à juste titre par un Paul VI presque affolé mais, qu'on le veuille ou non, aussi marginales qu'exaspérantes.

Dans les années 1860, le pape Pie IX, effrayé par le scientisme, le positivisme, l'éclatement programmé des empires en nations turbulentes, la démocratie et le relativisme, avait cru bon de construire un mur d'interdictions pour, pensait-il, sauver le christianisme. Comme aujourd'hui, cela s'inscrivait dans la lignée d'une pensée claire et nette : le « siècle » est mauvais, seule la foi catholique intégrale et sa mise en œuvre pleine et entière peut sauver ce monde pécheur. D'autres catholiques, même à l'époque, pensaient au contraire qu'il fallait se couler dedans et le faire évoluer de l'intérieur en assimilant ce qu'il pouvait avoir de bon.C'est cet orgueil et ces préjugés qui animent aujourd'hui la Fraternité Saint-Pie-X. On est loin, très loin, d'une revendication liturgique : la profession de foi que la Fraternité a envoyée à Léon XIV est sans ambiguïté sur ce point. Le refus de la liberté religieuse en est le point central. Ainsi, comme leurs devanciers des siècles passés, les clercs lefebvristes rejettent l'enseignement officiel de Rome, ainsi que l'autorité du pape et des textes votés par le dernier concile. Dire, comme eux, que rien n'avait changé en deux mille ans et que tout est bouleversé depuis Vatican II est tout simplement faux. On constate plutôt que Léon XIII a pris le pas sur Pie IX : quand Pie rejetait le monde, son successeur Léon l'acceptait pour l'évangéliser. Chacun sa logique ! Mais les prêtres de la Fraternité s'obstinent dans un jusqu'auboutisme qui dessert complètement leur cause. Férus de catholicisme traditionnel, ils devraient savoir mieux que les autres combien les dissidences autant que les hérésies ont toujours fini dans les poubelles de l'histoire. Certes, on peut leur reconnaître une fidélité totale à leurs convictions. Mais ils sont irrémédiablement condamnés à la marginalité et à l'oubli. Car vouloir se référer au pape en refusant son autorité demeure et demeurera toujours une incohérence insoluble. Alors admettons, le cœur serré, qu'est en train de naître pour de bon une nouvelle petite Église comme il en existe tant de par le monde.

Pour le plus grand malheur des fidèles entraînés malgré eux dans cette aventure qui, prenons-en le pari, sera sans lendemain.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

5 juillet 2026 – 14e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 11, 25–30

Le chapitre 11 de Matthieu, cette semaine, nous révèle l'intimité qui existe entre Jésus et son Père. Ce père qui n'est pas un Dieu étranger mais bien Celui que Jésus représente et qui est totalement impliqué dans nos propres vies. Ce n'est pas par la sagesse intellectuelle que nous le connaissons, mais bien par la prise de conscience de qui nous sommes, dans nos propres quotidiens. « Ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. » (v.25). C'est bien dans nos pauvretés et nos petitesses que nous pourrons comprendre l'implication du Père et du Fils. Matthieu nous fait bien comprendre que la foi n'est pas le sentiment ressenti par une élite, mais la prise de conscience de la proximité du Dieu trine dans nos propres existences. Alors que démarre le premier mois de congé, l'Évangile nous rappelle que « ployer sous le poids du fardeau « (v. 28) est la seule voie pour pouvoir comprendre et mieux connaître, le Fils de Dieu. Le repos (vv. 28/29) qu'il nous promet c'est d'abord la compréhension de notre identité d'enfants de Dieu. Ce repos, c'est la prise de conscience de notre propre unité et aussi que la foi ne peut pas se réduire à des discours intellectuels. Les « sages et les savants » ont tout à envier aux « tout petits » car ces derniers n'ont aucune suffisance et c'est leur curiosité simple et naturelle qui va leur permettre de devenir de vrais contemplatifs de tous les gestes de Dieu et le premier de ces gestes, c'est la présence du Fils, Jésus Christ. C'est bien cela que nous contemplons car Jésus nous offre ainsi la seule perspective qui viendra percer l'obscurantisme souvent tissé par nos propres suffisances.

Ce que nous recevons, c'est justement ce qui sera notre force. Notre Dieu est notre seule vraie vitalité qu'il convient de savourer. C'est lui qui fait que nos fardeaux deviennent si légers. On connaît tous ce poème Des pas dans le sable : « Les jours où tu ne voyais qu'une seule empreinte de pas dans le sable, c'est moi qui te portais ». C'est bien ainsi qu'il faut reconnaître le Christ : non pas celui qui nous laisse seuls quand une difficulté se présente, mais celui qui nous porte.

Malheureusement, nous allons même jusqu'à rechercher un responsable à tous nos déboires et souvent nous nous en prenons à Dieu, lui-même. Souvenons-nous des propos de Marthe et Marie au moment de la mort de Lazare : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. » (Jn 11, 21+ 32). Ce temps dit « ordinaire » n'est pas si ordinaire que cela. Il nous enseigne sur la présence et même la proximité de Dieu dans nos vies. Une proximité qui traduit son amour à notre égard mais aussi notre valeur à ses yeux : « Je t'ai appelé par ton nom tu es à moi, tu as du prix à mes yeux, je t'aime. » (Is. 43, 5)

Prenons un moment ce dimanche pour dresser l'inventaire de nos fardeaux et nous comprendrons bien vite que ce que nous acceptons c'est bien par la complicité de Dieu.

Gérard CROZAT, diacre

À nos lecteurs

Le Périgord rencontre la Gascogne

Dès cette semaine, vous recevez un journal qui réunit les informations de la Dordogne, des Landes, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne, quatre territoires affichant des caractères bien affirmés ! Ou quand le Périgord rencontre la Gascogne ! Pourquoi un tel regroupement ? La presse d'information, locale et nationale, traverse une crise sans précédent. Nos fondamentaux sont attaqués, la désinformation gagne du terrain, l'intelligence artificielle s'infiltre partout, nos recettes et nos modèles économiques sont fragilisés, la fabrication et la distribution de nos journaux coûtent de plus en plus cher.

Le nouveau *Courrier français* qui vous est désormais proposé est riche des chroniques qui rythmaient jusqu'à présent les quatre journaux concernés par cette évolution. Merci pour votre compréhension et votre fidélité.

Vincent DAVID

Directeur de la Publication

Recension Comment accueillir les personnes homosexuelles dans l'Église catholique ? L'ouvrage *Homos et cathos*, fruit du travail de l'Association Renaissance, propose témoignages et analyses théologiques pour ouvrir un dialogue en vérité sur une question qui reste difficile.

Homos et cathos L'Église à l'épreuve du réel

J'ai toujours en mémoire ce coup de téléphone de cette femme qui s'était déplacée au presbytère pour le baptême de son enfant. Elle avait dit à la personne qui l'accueillait : *« Je ne sais pas si M. le Curé pourra baptiser mon enfant ! »* Je la contacte par téléphone cherchant à comprendre ce qu'elle voulait dire. Elle finit par avouer : *« Je vis avec une autre femme. »* Alors je lui demande : *« C'est vous qui êtes la mère ? »* – *« Oui »* – *« Donc c'est vous que je dois rencontrer ! »* Elle me répond d'une parole ferme : *« On veut venir toutes les deux ! »* Cette réponse me fait comprendre que je ne connais rien à cette situation. J'avais rencontré des parents qui m'avaient parlé de leur enfant homosexuel, du cheminement vécu pour l'accueillir comme il était. Je suis allé rencontrer ce couple de femmes dans leur maison et j'ai découvert qu'un amour les reliait réellement l'une à l'autre, que l'enfant était accueilli dans leur couple.

Un ouvrage pour comprendre

Quand ce livre, *Homos et cathos*, est paru, j'étais heureux d'avoir en main un ouvrage qui pouvait m'aider à comprendre et à pouvoir échanger en vérité. Car aujourd'hui encore comme le dit le cardinal Jean-Paul Vesco : *« Qu'il est difficile de parler d'homosexualité »*, et il ajoute : *« L'homosexualité est sans pourquoi, et il nous faut admettre cette part de non-savoir sur l'œuvre créatrice de Dieu. »*

Ce livre est le fruit du travail de l'Association Renaissance. Elle a été fondée par des parents catholiques pour accompagner les familles d'enfants homosexuels. Le livre les appelle souvent *« homosensibles »*, un mot qui évite d'axer la personne sur la seule dimension sexuelle.

Des témoignages éclairants

Dans ce livre la parole est donnée à des personnes qui découvrent leur homosexualité, qui se sentent différentes. Reconnaître cette différence ne se vit pas sans souffrances, sans dépassement. Des parents ont aussi la parole pour dire tout le cheminement et la conversion vécue quand leur enfant leur annonce son homosexualité.

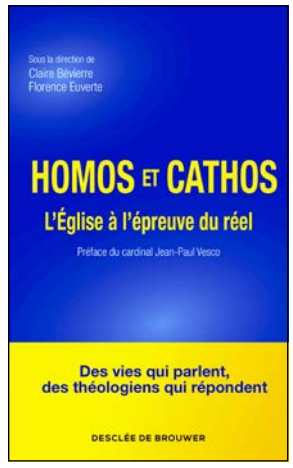
Ce qui est riche dans ces pages, c'est que la foi au Christ est au cœur du partage de vie des uns et des autres, une foi qui est questionnée mais qui est une grande lumière. Ce que toutes ces personnes disent, ne manque pas d'interroger notre Église qui garde encore dans le Catéchisme officiel des écrits qui sont des paroles blessantes pour elles.

Une relecture théologique

Tous ces témoignages sont relus par une dizaine de théologiens, d'exégètes, de moralistes. À la lumière des Écritures, de la Tradition, ces hommes et femmes nous aident à poser un autre regard sur ces personnes. S'il est quelqu'un qui a joué un grand rôle pour que notre regard change, c'est bien le pape François, un pape qui invite avec force l'Église à ouvrir ses portes à ces hommes et femmes qui ont la même dignité baptismale.

Ce livre n'évite pas la question des enfants. Il donne le témoignage du bonheur des parents et grands-parents qui ont accueilli ces enfants nés de la procréation médicale assistée (PMA) et aussi de la gestation pour autrui (GPA). Je peux moi-même en témoigner. Ces moyens interrogent. L'éclairage du moraliste est bienvenu.

Vers une Église pacifiée



Le texte du Vatican *Fiducia supplicans*, publié en 2023, a posé la question de la bénédiction de ces couples. L'accueil de ce texte a été mitigé, parfois même rejeté. Mais il invite à continuer la réflexion car comment peut-on dire que ces couples homosexuels n'ont pas leur place dans l'Église ? Le Christ lui-même a fait sauter bien des barrières qui empêchaient la rencontre de l'autre différent. D'ailleurs plusieurs témoignages dans ce livre rapportent que dans leur diocèse, des commissions ont été mises en place pour réfléchir aux questions qui touchent à l'homosexualité.

Toutes les questions posées n'ont pas forcément de réponses absolument claires, mais ce livre permet de donner une base pour permettre des échanges en vérité dans notre Église. Un livre à lire : *« Il esquisse les contours d'une Église pacifiée qui, pour annoncer la Bonne Nouvelle dans le monde d'aujourd'hui, s'enrichit de la diversité de ses enfants. »*

Alphonse LIMOUSIN

Homos et cathos - L'Église à l'épreuve du réel, sous la direction de Claire Bévierre et Florence Euverte, Desclée de Brouwer, 384 pages, 20,90 €

Le Tour de France La 8e étape du Tour de France qui est organisée le 11 juillet en Dordogne reliera Périgueux à Bergerac, et passera par des villages emblématiques. Cet évènement est l'occasion de mettre en lumière le riche patrimoine du département mais également les savoir-faire locaux.

Le Périgord a rendez-vous avec la Grande Boucle

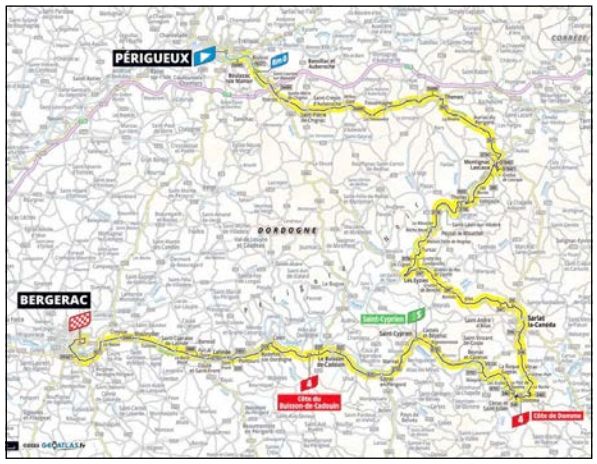
Créé en 1903, le Tour de France traverse chaque été des paysages emblématiques du territoire. Cet évènement culturel et touristique met à l'honneur les régions qui sont traversées. Bien que la Dordogne ait déjà été traversée en 1952, 1955 et 1960, la première étape organisée à 100 % sur le territoire, remonte au 14 juillet 1961 pour relier Périgueux à Bergerac. Depuis, le Tour est revenu à de nombreuses reprises, notamment en 1985, 1987 ou encore lors du contre-la-montre en 2014. La dernière étape totalement organisée en Dordogne s'est tenue en 2017.

Une étape au cœur du Périgord

Le samedi 11 juillet, le Périgord accueillera donc la 8e étape de la 113e édition du Tour de France. Longue de 180,2 km entre Périgueux et Bergerac, les coureurs affronteront 1.150 m de dénivelé positif. Cette étape constitue le 28e passage du Tour dans le département.

Le départ fictif se fera sur les allées de Tourny à Périgueux à 11 h 10. Le vrai départ aura lieu sur la route de Brive à 11 h 25, entre Boulazac et Saint-Laurent-sur-Manoire.

Le peloton traversera plusieurs communes du Périgord blanc avant de rejoindre la vallée de Vézère puis celle de la Dordogne. L'arrivée se fera à Bergerac, sur la plaine des sports de Pique-cailloux, où les coureurs seront attendus entre 17 h 20 et 17 h 55.



Une grande fête populaire

Pour saluer le passage de la Grande Boucle, les communes traversées préparent de nombreuses animations et festivités. Ce n'est pas seulement une course, c'est aussi un moyen pour les habitants de célébrer leur territoire.

À cette occasion, les villes ont été décorées et des rassemblements seront organisés. Pour Germinal Peiro, président du Conseil départemental, *« C'est d'abord la fête qui va être à l'honneur le 11 juillet prochain »*.

> **« Ce sera une formidable opération de communication**

Au-delà des paysages, cette étape mettra en valeur la gastronomie du Périgord. La région est célèbre pour ses marchés traditionnels et ses produits du terroir comme le foie gras ou les noix. Les producteurs locaux en profiteront pour faire découvrir leurs savoir-faire et leurs spécialités à un large public.

Grâce à la retransmission télévisée, des millions de spectateurs pourront découvrir les paysages du Périgord, ses vallées, ses villages et ses sites touristiques.



En 2017, les coureurs passaient la porte de Domme. *TdF*

En 2017, l'étape en Dordogne avait engendré la 2e meilleure audience télévisée après l'étape dans les montagnes. *« Il faut s'attendre à ce que ce soit une formidable opération de communication. Personne aujourd'hui dans notre pays peut se payer 5 heures de télévision en direct… C'est ce que nous aurons le 11 juillet en Dordogne, puisque le départ se fera à Périgueux et que l'arrivée se fera à Bergerac. »* apprécie Germinal Peiro.

Cléa DARGENTON

Tous les horaires et site de passage sur https://tourdefrance-parcours.fr/tour-de-france-2026/etape-8-2026/



Tour de France : le retour ! *Denis NIDOS CD24*

Interview

3 questions à…

Germinal Peiro, président du Conseil départemental de la Dordogne.

- En amont, quel rôle a joué le Département pour obtenir une étape entière en Dordogne ?

Germinal Peiro - Il faut savoir que le Tour de France a un partenariat depuis de nombreuses décennies avec l'association des Départements de France. Ce sont donc les départements qui, en premier lieu, demandent une étape, après, l'association se fait avec les villes traversées. Le Département de la Dordogne avait demandé le passage de la Grande Boucle en 2017, l'arrivée du Tour de France féminin à Montignac il y a deux ans et enfin cette nouvelle fois 100 % Périgord cette année. Pour tout vous avouer, la demande émanant de la Dordogne est faite de façon permanente.

- Le jour J, quel sera le rôle du Département ?

G.P. - Ce jour-là, ce sont surtout les associations et les communes qui seront mobilisées pour assurer les animations. Le Département s'est occupé de la sécurité sur le parcours avec notamment l'avancée de travaux routiers inscrits pour 2026. Il travaille également avec les agriculteurs de la Fédération départementale des CUMA de Dordogne pour



Germinal Peiro et Christian Prudhomme à l'automne dernier, à l'annonce du tracé du Tour 2026 *CD 24*

disposer des bottes de paille mises sur le parcours (elles leur seront rendues après le Tour). Le Département sur le village de départ à Périgueux et sur celui de Bergerac à l'arrivée et, en ce qui me concerne, je serai durant l'épreuve dans la voiture de direction de la course, avec Christian Prudhomme.

- Quelles sont les retombées attendues ?

G.P. - Les effets du Tour sont déjà palpables avec, en premier lieu, une grande fête populaire qui fédère les Périgourdins. Sur le plan économique, les retombées économiques sont importantes… Le Tour de France, c'est en lui-même 3.000 personnes qui pour l'étape, dorment à l'hôtel, mangent au restaurant, etc. Il faut y ajouter les personnes qui suivent l'évènement avec assiduité, en général en camping-car. C'est aussi l'offre d'une visibilité unique, un coup de projecteur formidable sur le Périgord ; c'est pour ça que le Tour n'a aucun mal à trouver des villes étapes. Sur le plan touristique, c'est une manne. C'est difficile à mesurer mais après l'étape de 2017 (et jusqu'en 2020), on a remarqué une augmentation notoire de l'afflux de visiteurs dans notre département. Ils sont venus après avoir vu les images à la télévision et n'ont pas été déçus !

Propos recueillis par Titia CARRIZEY-JASICK

Les rendez-vous de Glady

Le Tour de France et les villages du Périgord

Samedi 11 juillet 2026, Périgueux aura l'honneur d'accueillir le départ de la 8e étape de la 113e édition du Tour de France avec un tracé similaire au Tour de 2017, pour une étape de 182 kilomètres reliant Périgueux à Bergerac



Pierre Bonte le 4 juillet 1960 à la mairie de Parcoul. *Archives Glady de BRÉGEOT (clp)*

En fait il y a eu de nombreux passages en Dordogne, dont ceux qui suivent…

Le 16 juillet 1952, le régional Jacques Vivier originaire de Sainte-Croix de Mareuil gagnait l'étape Bordeaux-Limoges. Le second passage en Dordogne, le 28 juillet 1955 entre Bordeaux et Poitiers, fera une courte incursion par La Roche-Chalais et Parcoul.

Le troisième passage a lieu le 4 juillet 1960, pour l'étape reliant Limoges à Bordeaux, en passant par Firbeix, Saint-Pardoux-la-Rivière, Brantôme, Ribérac et La Roche-Chalais, où les coureurs sont ravitaillés. Pierre Bonte, reporter, couvre alors l'événement pour Europe n°1.

Le 4 juillet 1975 le peloton, entre Angoulême et Bordeaux, traversera encore La Roche-Chalais et Parcoul.

Le 15 juillet 1976, La course va longer la vallée de la Dordogne entre Sainte-Foy-la-Grande et Tulle.

Le 7 juillet 1977 et le 7 juillet 1978, deux éditions successives traverseront le département, touchant notamment Ribérac, Verteillac, Mareuil ou Saint-Méard-de-Gurçon.

Le 19 juillet 1985, le peloton traversera les villages qui bordent la route entre Mont-pon-Ménestérol et Limoges.

Le 12 juillet 1987, le Tour va passer par plusieurs communes du Sarladais et de la vallée de la Dordogne lors d'une étape longue, entre Brive-la-Gaillarde et Bordeaux.

En 2014, le Tour revient en Dordogne avec un contre-la-montre entre Bergerac et Périgueux.

En 2017, le Tour fait escale trois jours avec repos, le 10 juillet à Périgueux, puis étape vers Bergerac en passant par la vallée de la Vézère et la vallée de la Dordogne.

En 2023, le peloton va traverser 19 communes du département, au Nord Dordogne.

Glady de BRÉGEOT (clp)

Au fil des jours

Déjà 25 ans!

Oui, déjà. En cet été 2001, nous apprenions le décès de notre ancien évêque Jacques Patria, arrivé en Périgord en l'été 1965 et qui en fut le pasteur jusqu'en 1988, 23 ans donc d'épiscopat.

Lors de ses obsèques le 16 août 2001 à Saint-Front, monseigneur Gaston Poulain, son successeur, a résumé d'une phrase le ministère de monseigneur Patria : *« Il a été un évêque conciliaire. Il était l'un des derniers évêques de France qui avait vécu tout le concile Vatican II. Il y a participé avec ferveur. Il l'appliquera avec une ardeur tenace. »*

En 1991, monseigneur Gaston Poulain a souligné que les différents domaines dans lesquels le diocèse de Périgueux et Sarlat a été lancé pour le service du monde et de l'Église. *« Sans tarder, il mettra en place les conseils diocésains et en particulier le conseil pastoral diocésain, signe de la coresponsabilité prêtres-laïcs-religieux qu'il voudra développer. Il appellera les premiers diacres permanents. »*

Nombreux sont ceux qui se souviennent de la grande Assemblée du peuple de Dieu de 1985... les chrétiens du Périgord invités à s'engager dans une démarche d'évangélisation.

Le Périgord a eu l'immense grâce de vivre des années dynamiques dans la mouvance du Concile sous la conduite de ce pasteur qui lui-même se référait sans cesse à la figure du Bon Pasteur, le Christ Jésus.

Jacques Patria a beaucoup semé sur les sillons des terres du Périgord. À temps et à contre-temps. 25 ans après, dans une société différente (ô combien), la Bonne Nouvelle continue d'être annoncée. Près des hommes, des femmes, des prêtres, des religieuses de ces années-là ne sont plus.

Mais depuis la maison du Père, auprès de notre ancien évêque, et dans la communion des saints, ils intercèdent pour notre Église qui poursuit le chemin malgré les difficultés que nous savons.

Se rappeler est important. Pas question de simple nostalgie mais action de grâces et volonté avec courage de poursuivre la route à la suite de nos pères.

Écoutons encore notre évêque Jacques : *« Comme Simon-Pierre, vous ne devez pas être de simples* »militants« *, mais des croyants. »* (Journée du 21 avril 1985.)

Jean-Claude PETEYTAS, diacre

Musique Un chœur d'enfants pour faire résonner les vitraux de Saint-Sacerdos.

Premier concert d'été à la cathédrale

SARLAT-LA-CANÉDA

Lundi 6 juillet à 20 h 30, la maîtrise de la cathédrale de Poitiers donnera un concert à la cathédrale Saint-Sacerdos de Sarlat.

Ce chœur d'enfants existe depuis 1402. Il a été fondé alors d'une part pour chanter les offices et d'autre part pour donner à des enfants une solide formation générale et musicale. Aujourd'hui, la maîtrise est un chœur de jeunes chanteurs de 8 à 22 ans.

Musique sacrée et musique profane se côtoient afin d'assurer une culture musicale la plus large possible. Les voix de soprano et d'alto sont assurées par de jeunes enfants, les voix de ténor et basse par de jeunes garçons ou par d'anciens petits chanteurs. L'ensemble est dirigé par Romain Auguste et accompagné par David Senequier, organiste titulaire de Saint-Porchaire et Saint-Hilaire de Poitiers.

Au programme de ce concert : des classiques comme le *Stabat Mater* de Caldara, le *Cantique de Racine* de Fauré, l'*Ave Verum* de Mozart, sans oublier J.-S. Bach, mais aussi des œuvres contemporaines avec des poèmes de Paul Verlaine et des fables de La Fontaine mises en musique par J. Joubert, ou encore *The Seal Lullaby*. Le concert est donné au profit de l'association Retinostop, qui soutient les familles, finance le dépistage, la recherche et les traitements du rétinoblastome (cancer de la rétine) chez le jeune enfant. Participation libre. À noter que la maîtrise sera également présente et chantera la veille, le dimanche 5 juillet, à la cathédrale, lors de la messe dominicale de 10 h 30.



Le chœur en concert *MCP (clp)*

BP (clp)

Ouvrage d'art L'ouvrage qui traverse l'Isle en direction de Saint-Louis-sur-l'Isle devrait rouvrir à la circulation à la fin de l'été. Les travaux touchent à leur fin.

Un pont pour la rentrée

SOURZAC

Début novembre 2025, le Conseil départemental de la Dordogne a engagé d'importants travaux de réhabilitation du pont sur l'Isle, entre les communes de Sourzac et Saint-Louis-en-l'Isle, sur la route départementale n°3E5.

Cet ouvrage métallique, qui date de 1895, est constitué de deux travées reposant sur deux culées maçonnées ainsi que sur une pile en rivière, pour une longueur de 77,20 m et une largeur de 4,40 mètres.

La chaussée sur l'ouvrage était bordée de deux trottoirs béton revêtus de chape ciment et équipés de garde-corps métalliques.

Dans le cadre de la surveillance régulière des ouvrages d'art du Département, une inspection détaillée conduite en 2021 a révélé que le pont de Sourzac était en mauvais état : sa structure métallique était corrodée, notamment au droit des pièces de pont et des culées en raison d'infiltrations d'eau depuis la partie supérieure. De plus, la peinture, réalisée il y a plus de 35 ans était vieillissante. Par ailleurs, un défaut d'étanchéité a été constaté, tandis que les appuis se trouvaient dans un état général moyen.

Autant de problématiques qui pouvaient à terme affecter la structure de l'ouvrage classé IQOA3 (défauts structurels), le niveau le plus élevé de la nomenclature de classement de l'état de santé des ouvrages d'art.

En plusieurs phases

Le Département a donc engagé un vaste chantier de réhabilitation du pont de Sourzac afin d'assurer sa pérennité.

Les travaux ont été réalisés en plusieurs phases. L'ouvrage se situant dans le périmètre du site Natura 2000 Vallée de l'Isle aux titres des directives Habitats, une attention toute particulière a été apportée aux mesures environnementales.

Le chantier a débuté par la mise en place d'un échafaudage et le confinement de l'ouvrage, suivis de la démolition des voûtains, chaussée et trottoirs et du décapage de la peinture plombée.

Les éléments métalliques dégradés par la corrosion ont été remplacés et une remise en peinture complète de l'ouvrage a été réalisée.

Les appareils d'appuis ont été changés, les superstructures sur l'ouvrage (étanchéité, reprise de l'enrobé et des joints de chaussée) vont prochainement faire l'objet de travaux de reprise, et un assainissement de l'ouvrage sera mis en œuvre.

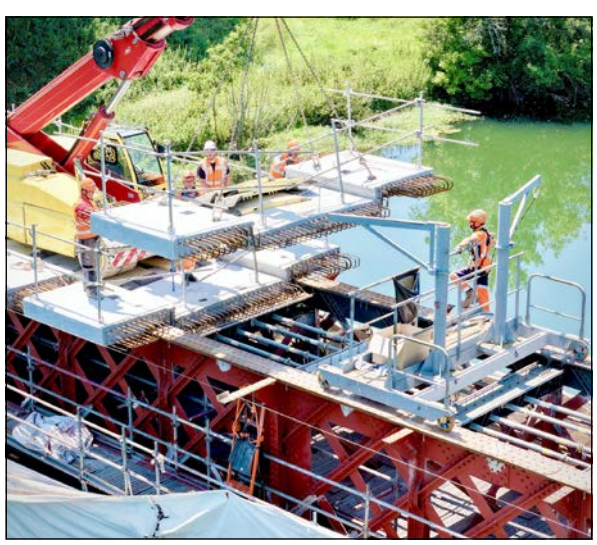
Chantier d'été

Actuellement, les entreprises intervenant sur le chantier sont en phase de pose des dalles préfabriquées qui vont constituer le tablier du pont.

Après travaux, la largeur de la voie de circulation sera conservée. Par contre, les trottoirs seront élargis de part et d'autre à de 0.90 à 1,40 mètre pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et une circulation sécurisée des piétons.

Le montant global de l'opération s'élève à 2, 03 M€ TTC, dont 47.000 euros pour les études, 79.500 euros pour la maîtrise d'œuvre, 4.800 euros pour la déviation et 1.9 million d'euros (estimation) pour les travaux.

Une déviation a été mise en place pour tous les véhicules entre Sourzac et Saint-Louis-en-l'Isle via Saint-Front-de-Pradoux et Mussidan par les routes départementales n°3, 709 et 6089 pour la durée du chantier qui doit s'achever, sauf éventuels aléas, dans le courant de l'été 2026, soit avant la rentrée scolaire.



Les travaux se poursuivent cet été. *CD 24*



Le pont sur l'Isle sera rouvert avant septembre. *CD 24*

État civil

PÉRIGORD POURPRE

Naissances du 12 au 29 juin : Joaquim Déclé Quèbre (Bergerac), Lio Huard Roucou (Marsalès), Olympe Lasjaunias (Couze-et-St-Front), Layön Dominique (La Roquille), Kimsy Viss (St-Nexans), Abby Avenel (Les Lèches), Marcel Vincenot (Bergerac), Kate Ponceau (Montpon-Ménestérol), Élyana Légeron (Bergerac), Adriann Couturas.

Mariage du 12 au 20 juin : Kassandra Pompidou (Bergerac, vendeuse) et Rémis Florès (Queyssac, électricien).

Décès du 12 au 20 juin : Joël Léger (74 ans, Les Lèches), Jeannine Fargue (92 ans, Bergerac).



Art et patrimoine L'art contemporain investit les lieux patrimoniaux du Périgord pourpre, là où on ne l'attend pas. Rendez-vous à partir du 5 juillet avec cinq artistes à Monbazillac, au Colombier et Bergerac.

ÉpHémères entrActe 2026

PÉRIGORD POURPRE

Du 5 juillet au 10 octobre, l'association Les Rives de l'Art revient sur le devant de la scène avec la 8e édition d'ÉpHémères entrActe, un parcours artistique qui fait dialoguer création contemporaine et patrimoine au cœur de la vallée de la Dordogne. Entre deux biennales, cette édition estivale maintient le rendez-vous entre le public et des artistes invités à investir des sites emblématiques du Bergeracois.
Fidèle à l'esprit de la manifestation, le parcours met en scène l'art contemporain là où on ne l'attend pas, dans des espaces chargés d'histoire ou ancrés dans le paysage local. Depuis sa création en 2008, le projet a déjà réuni 71 artistes dans 40 sites différents.

Trois sites, cinq artistes

Trois lieux accueilleront les œuvres : le Château de Monbazillac, le Château de La Jaubertie au Colombier et le Centre d'art de la photographie de Bergerac.
Cinq artistes participeront à cette édition : Pierre Andrieux, Alexia Chevrollier, Michel Daigneault, Alice Raymond et Stephen Schofield. Chacun développe une œuvre en résonance avec le lieu qui l'accueille.

> **« Des œuvres en résonance des lieux qui les accueillent »**

Au Château de La Jaubertie, Pierre Andrieux présentera *Les non-dits de La Jaubertie*, une installation poétique nourrie par l'histoire du domaine, son engagement écologique et ses paysages viticoles.



Pierre Andrieux illustre *Les Non-dits* à la Jaubertie *Pierre Andrieux*

À Monbazillac, Alexia Chevrollier exposera une sculpture monumentale où le métal et le verre dialoguent autour des thèmes du temps et de la transformation.
Le même site accueillera également les œuvres du peintre canadien Michel Daigneault, dont le travail explore la frontière entre abstraction et figuration, ainsi que celles de Stephen Schofield, artiste montréalais qui interroge le corps, la matière et l'espace à travers sculptures et installations.
Au Centre d'art de la photographie de Bergerac, Alice Raymond installera *Biotope*, une sculpture monumentale issue de ses recherches sur les relations entre territoires, identités culturelles et enjeux environnementaux. Son travail, nourri par de nombreuses résidences à travers le monde, s'inscrit dans une réflexion sur les mutations contemporaines et le changement climatique.
ÉpHémères entrActe 2026 confirme ainsi sa vocation : offrir au public une rencontre singulière entre patrimoine, paysage et création contemporaine, tout en valorisant le dynamisme culturel du territoire.

Programme complet sur www.lesrivesdelart.com



Alexia Chevrollier : *De Rouille et de Verre*, au château de Monbazillac. *LRA*



Michel Daigneault au château de Monbazillac *M. Daigneault*

Festival Joséphine Baker

Un palmarès sans festival

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE

Le report du festival Joséphine Baker Licra 2026 (qui devait avoir lieu du 26 juin au 28 juin) en raison de la canicule est confirmé. Les dates des 23, 24 et 25 octobre à Sarlat et au château des Milandes ont été retenues.
Le fondateur Claude Pierre-Bloch et son équipe disent avoir eu « *la confirmation de la plupart des auteurs pour ces journées dédiées aux livres et aux débats. La marraine Sophia Aram et le parrain Michel Drucker seront bien présents.* »
L'équipe et les partenaires assurent par ailleurs qu'ils « *feront tout leur possible pour que cette 4e édition continue à défendre les valeurs et le souvenir de Joséphine Baker. Rappelons son titre* : Ma République, c'est Joséphine *et son exposition inédite sur les femmes dans la Résistance.* »
Les prix du livre décernés par le jury du festival, réuni il y a quelques jours, seront remis aux lauréats lors de la soirée de gala.
Le palmarès. Grand prix du festival : *La force d'être juste*,



Le festival est reporté à l'automne.

Jean Birnbaum (Flammarion). Prix Périgord : *Atlas de la Seconde Guerre mondiale en Dordogne*, Patrick Ranoux et Bernard Reviriego (Éditions Pierrefiche). Prix de l'universalisme : *Joséphine de Saint-Louis au Panthéon*, Alain d'Amato et Monsieur K. (Éditions Aldacom). Coup de cœur : *Je suis la fille de Joséphine Baker,* Marianne Bouillon-Baker (Editions Glyphe).

T;C-J



Quatre lauréats pour le prix du livre du festival 2026. *Festival J. Baker*

SHAP Sofiene Leymeregie, étudiant à Bordeaux, a été distingué pour ses recherches sur la châtellenie de Beynac.

Un étudiant, un trophée

Depuis son 150e anniversaire, la Société historique et archéologique du Périgord récompense chaque année, en alternance, un étudiant et un jeune artisan dont les recherches et les activités ont trait au patrimoine périgourdin.
Ainsi, le mardi 16 juin dans les salons de l'hôtel de Brou de Laurière à Périgueux, le prix du patrimoine en Périgord 2026 a été décerné par la SHAP et ses partenaires, le Crédit Agricole Charente-Périgord et l'Académie des lettres et arts du Périgord, à Sofiene Leymeregie, 23 ans, étudiant en histoire à l'université Bordeaux Montaigne.
Ce brillant chercheur médiéviste, suivi par les professeurs Ezéchiel Jean-Courret et Frédéric Boutoulle, a travaillé sur la châtellenie de Beynac du XIIe au XVIe siècle. Ce sujet sera le thème d'une conférence à la SHAP le 2 décembre prochain et d'une publication dans un prochain bulletin.
Le trophée 2026 a été réalisé en bois de chêne et de noyer par une équipe d'apprentis ébénistes du CFA des métiers de Boulazac en première année de brevet technique des métiers, encadrés par leur professeur Sébastien Best.



Le trophée 2026, en bois de chêne et de noyer. *Shap*



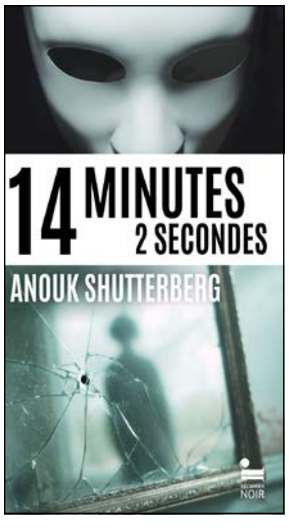
Sofiene Leymeregie a reçu son prix à l'hôtel Brou de Laurière. *Shap*

UNE SEMAINE, UN LIVRE

14 minutes 2 secondes

Avec *14 minutes 2 secondes*, paru chez Récamier, la Jurassienne Anouk Shutterberg publie un cinquième roman percutant.
14 minutes et 2 secondes : c'est le temps moyen d'intervention des forces de police après un appel urgent. Dans un paisible village de l'Aveyron, la famille Derain pense avoir trouvé son petit paradis. Rodolphe, agent immobilier à Rodez, a quitté Paris avec son épouse Ariane et leurs trois enfants : Mathilde l'aînée, Lucien (12 ans) et la petite Daria (3 ans et mal voyante). Un matin, un homme armé assiège leur maison après avoir tué leur chien. Il crie qu'il veut massacrer toute la famille.
Après avoir appelé les gendarmes (qui ne sont pas sur place), ils attendent et organisent le siège. Mais une question les obsède : pourquoi leur en veut-on à ce point ? Faut-il chercher la cause dans le passé, dans une ancienne rivalité amoureuse entre Ariane et son amie Julie ? Est-ce un désaccord politique qui les oppose aux engagements de Julie et de son époux Gaspard ? Ce dernier est-il jaloux de la réussite de ses nouveaux voisins, alors qu'il vient de perdre son emploi ? Est-ce la suite d'une difficile cohabitation avec les chasseurs ? Un problème entre adolescentes perturbées, capables de tout pour une bêtise ?
Ce bon scénario à l'américaine se conclut de manière étonnante.

14 minutes 2 secondes, Anouk Shutterberg, Récamier. 368 pages - 20,90 euros



Jean-Luc AUBARBIER, écrivain.

Politique En déplacement dans une Nouvelle-Aquitaine à peine sortie de canicule, le candidat Place Publique à la présidentielle Raphaël Glucksmann en a profité pour faire valoir ses positions en matière environnementale.

Glucksmann veut exister sur l'écologie

C'est une critique récurrente faite à l'endroit de Raphaël Glucksmann : il n'aurait pas de programme écologique. Alors vendredi 26 juillet, tandis que le thermomètre avait quitté les hauteurs stratosphériques, le candidat Place Publique à la présidentielle a visité une école mal isolée à Artigues-près-Bordeaux (Gironde) avec le sénateur écologiste de Paris Yannick Jadot et une usine de recyclage de panneaux photovoltaïques à Saint-Loubès. Là, les attendait le chef de file des députés socialistes à l'Assemblée, Boris Vallaud. L'occasion de tenter de faire mentir ses détracteurs ?

À quelques jours de la présentation du « plan clim » du Rassemblement national, qui prévoit 40 milliards d'euros pour climatiser notamment les écoles, les hôpitaux et les Ehpad, les trois responsables de gauche ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme une réponse de circonstance. *« En cas d'urgence, la climatisation peut être une réponse, mais ce ne sera jamais la solution de long terme »*, a estimé Raphaël Glucksmann qui a attaqué le parti de Jordan Bardella. *« On ne va pas faire de la France Dubaï. Il faut rénover, isoler, végétaliser et adapter nos villes. Je suis scandalisé de voir des élus qui ont combattu toutes les politiques écologiques venir aujourd'hui donner des leçons. »*

Même tonalité chez Yannick Jadot. *« On ne climatisera ni les rues, ni les forêts, ni les champs »*, a lancé le sénateur écologiste, accusant le parti d'extrême droite de vouloir récupérer un débat porté, selon lui, par des responsables *« climatosceptiques »* qui contestent les causes humaines du réchauffement climatique.

Pour faire face à la multiplication des épisodes de chaleur extrême, Raphaël Glucksmann a détaillé sa principale proposition : un plan national de rénovation thermique de l'ensemble des écoles publiques françaises. L'objectif est de rénover 4.000 établissements par an pendant dix ans, pour un coût estimé entre 20 et 30 milliards d'euros. Le financement reposerait sur un renforcement du Fonds vert, la mobilisation de la Banque des Territoires et des financements européens.

Raphaël Glucksmann a également dénoncé *« la passivité, l'indolence et l'indifférence »* des gouvernements macronistes successifs face à l'urgence climatique. *« Emmanuel Macron avait promis un quinquennat écologique. La réponse est simple : il ne l'a pas été. »*

Ce déplacement consacré à l'écologie était aussi un moyen pour Raphaël Glucksmann d'engranger des soutiens. Les trois responsables participent à la plateforme Construire 2027, qui ambitionne de bâtir un programme commun pour une gauche non mélenchoniste. Le socialiste landais Boris Vallaud, dont la présence ce jour-là ne laisse planer guère de doute sur ses intentions, s'est toutefois refusé à soutenir ouvertement le candidat Glucksmann : *« Ce qui nous rassemble, c'est la volonté de gouverner ensemble. Avant de choisir une incarnation, il faut construire un projet »*a-t-il dit avant de se montrer cinglant vis-à-vis des anciens Premiers ministres Édouard Philippe et Gabriel Attal, déjà engagés dans la course à l'Élysée. Les qualifiant *« d'exécuteurs testamentaires de dix ans de macronisme »*, il a jugé que *« tous ceux qui ont participé à cette aventure funeste sont disqualifiés d'avance »*. Un moyen de mettre hors jeu les personnalités politiques centristes pour mieux faire exister son poulain de ce côté de l'échiquier ?

Ugo AMEZ



Raphaël Glucksmann, Boris Vallaud et Yannick Jadot visitent une entreprise de recyclage de panneaux solaires. *Ph Ugo Amez*

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

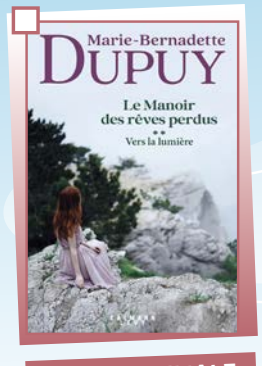
CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

GASCOGNE - PÉRIGORD
Courrier Français

Gastronomie

Un rendez-vous gourmand sous le soleil



Bien achalandé ce marché de Bias *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Le marché de Bias *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

BIAS

Les Landes sont un lieu de vacances privilégié pour les amoureux de la nature, du surf et de la plage. La région offre aussi une gastronomie riche de produits locaux et de spécialités. Pour les découvrir, rien ne vaut un tour sur les plus beaux marchés landais à la rencontre des producteurs et des habitants. Entre les stands, l'ambiance conviviale, la bonne humeur et surtout les bonnes odeurs de cuisine donnent envie de tout goûter.

Un rendez-vous estival animé

Le dimanche 14 juin, ce marché a accueilli dix exposants venus malgré la canicule. Un orchestre a animé la journée pour le plus grand plaisir des visiteurs. Le canard fermier des Landes est bien sûr un incontournable de la gastronomie, notamment réputé pour son foie gras. Magret, gésier, aiguillette ou abats : n'oubliez pas les autres morceaux de choix, et écoutez les astuces du producteur pour les cuisiner. Côté viande, le bœuf de Chalosse est une valeur sûre avec son côté persillé et sa texture qui fond dans la bouche. Le cochon de lait, une viande IGP qui est aussi Label Rouge, ravit les papilles. Le marchand de poissons a déclaré forfait vu la canicule. Un marché qui se veut pérenne.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Sport

Passage de hauts-grades au Biscarrosse Olympique Aïkido



Dragan Audouard, Caroline Montfort et Matthieu Beillerot ont décroché leur premier dan d'Aïkido. *Arigato*

BISCARROSSE

La saison 2025/2026 a été pleinement fructueuse pour le Biscarrosse Olympique Aïkido qui a fait carton plein de succès lors des passages de grades de ses sociétaires. Ainsi, Dragan Audouard, Caroline Montfort et Matthieu Beillerot ont décroché leur premier dan et Romain Lamaury, son 3e dan. Les stages fédéraux organisés par le club et avec les voisins des autres sections des Grands Lacs ainsi que les collègues du BO Judo et du BO Karaté ont accueilli beaucoup de participants dans un esprit rayonnant de convivialité et d'implication des membres du BO Aïkido, dont se félicitent ses dirigeants et son président Albert Escaré. Cette belle ambiance sportive animera le stage d'été du 25 au 30 juillet encadré par les professeurs Alain Verdier et Alain Guilabert, tous deux 7e dan et qui réunira beaucoup d'aïkidoka de Nouvelle-Aquitaine et d'autres régions au dojo du stade Jacques-Ducom.

Dominique BOUDET (clp)
Informations au 06.44.15.31.55.

Aappma

Les pêcheurs à l'épreuve du canal fishing

BISCARROSSE

Les bénévoles de l'Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (Aappma) des Lacs de Biscarrosse ont organisé leur concours estival, le canal fishing, le long de la berge du petit lac du Port Lily et du Canal Transaquitain ce samedi 27 avril. Dès l'aurore, les nombreux amateurs et amatrices se sont fait enregistrer auprès des organisateurs puis sont allés se poster. Toute la matinée, les participants ont lancé leurs lignes en changeant fréquemment d'endroits mais les perches, brochets et blackbass sollicités et sans doute engourdis par les fortes chaleurs n'ont pas été forcément prompts à se précipiter sur les leurres et seuls les adultes faisant la « maille », c'est-à-dire la taille réglementaire, étaient retenus dans les critères du concours. Tous les poissons ont été remis à l'eau après leur mesure contrôlée. Les plus beaux spécimens enregistrés ont désigné cinq adolescents et un adulte primés par des coupes et des bons d'achats offerts par Accès Pêche Nature, partenaire et sponsor de l'Aappma.
Chaque pêcheur s'est vu offrir un leurre et un pot convivial a conclu cette belle animation populaire saluée par Lionel Freuchet, président de l'Aappma des Lacs de Biscarrosse et Nathalie Benquet, adjointe au maire en charge de l'environnement.



Un moment de chaleureuse convivialité a réuni les pêcheurs *Dominique BOUDET (clp)*

Dominique BOUDET (clp)

Animation

Succès du vide-greniers malgré la canicule



Vide-greniers dans les allées des arènes. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Dimanche 21 juin, le vide-greniers de Mimizan Plage s'est installé pour une nouvelle édition sous le signe de la convivialité et du partage. C'était l'occasion idéale de chiner, de trouver des objets uniques à petits prix et de donner une seconde vie à ce qui dormait dans les greniers. Ces événements sont la cerise sur le gâteau de la convivialité landaise. Malgré la canicule, les touristes du week-end ont déambulé autour des stands.
Tout au long de l'année, les vide-greniers se tiennent à Mimizan, offrant une ambiance chaleureuse et conviviale. Idéals pour passer une journée en famille ou entre amis, ces événements sont également une belle occasion de rencontrer les habitants et de partager un moment agréable. Alors amateurs de bonnes affaires et de trouvailles insolites. non pas manquez ce rendez-vous populaire et plein de surprises le loto de la « Pinasse ».

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Vide-greniers de la pinasse. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Éducation

La lutte contre le harcèlement scolaire récompensée

BISCARROSSE

Très engagés dans leur action civique et citoyenne au sein du collège Nelson-Mandela de Biscarrosse, les élèves ambassadeurs du programme phare que coordonne Deborah Gissat, professeur-documentaliste, ont décroché le premier prix du concours de l'éducation à la citoyenneté. Cette récompense salue toutes leurs initiatives autour de la lutte contre le harcèlement à l'école. Ils ont impliqué leurs camarades dans la journée nationale dédiée à ce fléau avec un jeu de piste thématique et la réalisation d'une boîte pour que les élèves victimes puissent se signaler. Tous les collégiens de 4e ont aussi rencontré une compagnie théâtrale d'Avignon venue présenter une dramaturgie sur cette problématique discriminatoire et traumatique, ainsi qu'un auteur littéraire. Ils sont également allés exposer le dispositif de repérage d'élèves en situation de harcèlement mis en œuvre au collège à des scolaires du premier degré.
Le mardi 15 juin, dans les jardins de la préfecture de Mont-de-Marsan, en présence du chef d'établissement Sébastien Lavigne, un diplôme à titre collectif et une médaille ont été remis aux sept élèves de 4e et 3e. Un chèque de 100 euros a également été attribué au collège Nelson Mandela au titre du premier prix du concours d'éducation à la citoyenneté par Gilles Clavreul, le préfet des Landes.



Les 7 élèves ambassadeurs ont été récompensé à la Préfecture des Landes. *Madame Dupré*

Dominique BOUDET (clp)

Tourisme

Sortie seniors au Pays Basque par les retraités de Segosa



La fabrique d'espadrilles en visite par les les retraités. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Visite en petit train de Saint-Jean-Pied-de-Port. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Le club des retraités de Ségosa, à Ségosa, a planifié une journée complète de visite à Saint-Jean-Pied-de-Port avec un guide présent du matin au soir. Première étape : la visite d'une fromagerie produisant de l'Ossau-Iraty, où le producteur a présenté la fabrication et l'exploitation du fromage de brebis.

Les producteurs ont partagé l'amour de leur métier et le fruit de leur travail. Les visiteurs ont été accueillis avec une dégustation comprenant du fromage de plus de cinq ans d'affinage.

Le déjeuner s'est déroulé dans un restaurant à Saint-Jean-Pied-de-Port, avec un repas typiquement régional et épicé aux piments d'Espelette.

Après le repas, le groupe a profité d'une visite guidée en petit train touristique. Ce village est classé parmi les plus beaux villages de France et constitue une étape majeure du chemin de Compostelle.

S'en est suivie une visite consacrée à la fabrication artisanale d'espadrilles.

Les participants ont pu assister à la création d'une espadrille (taille des toiles, montage et couture à la main) à la maison Arangois. Un temps libre a permis de finir cette escapade par une petite excursion dans les Ventas espagnoles.

Au final, cette découverte des splendeurs des Pyrénées-Atlantiques en région Nouvelle-Aquitaine a ravi l'ensemble des seniors. Les activités touristiques ludiques et pédagogiques proposées ont séduit tout le monde.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Le repas typiquement basque. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Les fromage de brebis. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Conseil municipal

Budget et emplois votés en conseil



Convocation du Conseil municipal. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

PONTENX-LES-FORGES

Le conseil municipal de Pontenx-les-Forges s'est réuni le 16 juin. À l'ordre du jour : la définition de modalités de mise à disposition au public du dossier de modification simplifié du PLU et l'adhésion à la Pépinière de micro-entreprises PMO-Landes.

Les élus ont également examiné les décisions modificatives n° 1, ainsi que la fixation des durées d'amortissement et d'immobilisation, ainsi que la fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2026. Ils ont voté une délibération autorisant le versement de la subvention d'équipement de la communauté de communes de Mimizan pour la création d'une voie verte et le réaménagement de voirie sur la commune. Une autre délibération a porté sur la régularisation d'amortissements omis sur exercices antérieurs.

Côté ressources humaines, le conseil a acté la création d'un emploi temporaire pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, ainsi que la création de deux emplois permanents d'adjoint d'animation à temps non complet de trente heures.

Parmi les autres points figuraient l'acquisition de parcelles, propriété de M^me^ Marie Duport, et l'acquisition de terrain « Aux Mays ». Une convention de partenariat entre la commune et le Comité des fêtes pour l'organisation des fêtes locales a été approuvée, de même qu'une convention d'occupation de la salle des fêtes et de matériel à titre précaire entre la commune et l'association Ataula la cantine nomade et participative. Enfin, les élus ont validé l'adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés et ont procédé à l'élection des membres du conseil d'administration du CCAS.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Le conseil municipal délibère *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Biodiversité

Trois jeunes balbuzards pêcheurs ont été bagués

BISCARROSSE

Le Groupement Forestier du Born que gère Frédéric Dantin avec ses gardes particuliers des bois et forêts Jean-Marc Bonnardel et Thierry Gomez, a invité à la mi-juin, les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) pour effectuer sur son domaine privé, la délicate action de baguage de trois jeunes balbuzards pêcheurs, à laquelle étaient conviés Anaëlle et Alban, gendarmes-cavaliers de la Garde républicaine qui patrouillent quotidiennement pour faire respecter la police de l'environnement sur le territoire public communal.

Depuis l'année dernière, niche une femelle balbuzard en cette période et elle est revenue à son nid avec son nouveau compagnon, à la cime d'un pin sur la rive ouest de la lagune appartenant à Frédéric Dantin. Parvenus en barque au pied du pin, trois techniciens spécialisés ont procédé à l'action : Maarten Doalmeijer, arboriste grimpeur professionnel équipé d'une corde, a escaladé l'arbre jusqu'à son sommet et est parvenu jusqu'au nid d'1,50 mètre de diamètre. Avec d'infinies précautions, il a enveloppé dans une serviette, et chacun à son tour, les trois poussins-balbuzards et les a descendus au sol où ses deux collègues les ont bagués, puis il les a remontés et remis dans le nid. Pendant toute l'opération tournoyaient au-dessus dans les airs, le papa et la maman balbuzard, mais sans manifester d'agressivité. Les autres agents postés sur la rive en face les observaient avec des jumelles.

« *Les trois jeunes balbuzards mâles sont nés il y a quarante-deux jours. Ils sont en bonne santé et bien emplûmés et ont été mesurés et pesés. Ils s'envoleront du nid d'ici une douzaine de jours et rejoindront vraisemblablement la Réserve naturelle du marais d'Orx avec leurs géniteurs où vit une colonie régulière. C'est la seconde année que des spécimens de balbuzards viennent nicher dans le nord des Landes et précisément à Biscarrosse. Le baguage permet de répertorier et de suivre les mouvements migratoires de cette population de rapaces. Le balbuzard pêcheur est une espèce protégée et en voie de disparition* » indiquait Paul Lesclaux, le responsable national du baguage du balbuzard.

Dominique BOUDET (clp)



Les Agents de la Police de l'Environnement ont procédé au baguage des trois jeunes balbuzards pêcheurs. *Dominique BOUDET (clp)*

Culture

Une fête de la musique chamboulée par la canicule



La Sirène de l'océan. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

La France fêtait, dimanche 21 juin, la musique sous une chaleur accablante, qui a plongé la moitié du pays en vigilance rouge canicule. Dans les rues de la plage, la moiteur n'empêche pas les fêtards de se réunir. Ce dimanche, le thermomètre est monté jusqu'à 42,2° C à Mimizan. Et, selon Météo-France, la nuit de dimanche à lundi était encore chaude, avec des températures minimales allant jusqu'à 26° C. C'est donc sous un soleil écrasant que les premiers concerts de la Fête de la musique ont débuté en fin d'après-midi.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Nos agences immobilières CENTURY 21 dans les Landes

DAX . ONDRES . CAPBRETON . MONT-DE-MARSAN
MIMIZAN . SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Au cœur de votre département toute l'année & sur les routes du Tour cet été !

PRIX DE LA COMBATIVITÉ — FOURNISSEUR OFFICIEL

Prenez le départ de notre **grand jeu concours !**

À la clé,

3000€ de Cadeaux

Voir règlement en agence ou sur century21.fr
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

Terroir

Une palombière sur le marché



Les familles ont pu comprendre le fonctionnement du filet au sol. *Paulette SIGL (clp)*



Succès pour cette palombière exportée et visitée au centre du marché. *Paulette SIGL (clp)*



Le président a répondu aux interrogations de chacun. *Paulette SIGL (clp)*

NÉRAC

Surprise et étonnement pour les chalands samedi matin 27 juin avec une palombière installée sur le marché de la cité néracaise. Tout y était : le tunnel en fougères, le poste de garde, les appelants et sur le sol le filet pour capturer les palombes vivantes. « *Une vraie comme celle de papi* » dira un enfant.

Une initiative à mettre à l'actif de l'association Art de Vivre dans le Sud-Ouest qui a fait découvrir au public ce qu'est une palombière et la chasse qui s'y pratique. Créée en janvier 2026, l'association compte déjà de nombreux adhérents. « *L'objectif de cette manifestation est avant tout d'être pédagogique afin d'expliquer le rôle des acteurs du monde rural, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs dans le maintien de l'écosystème loin des caricatures et des idées reçues. Ce sont souvent ces mêmes acteurs qui se mobilisent auprès des pouvoirs publics lors des tempêtes ou des incendies* » rappelle le président de l'association Laurent Vicini. Samedi, beaucoup de curieux, qu'ils soient touristes ou autochtones, ont pu découvrir les modalités de cette chasse traditionnelle de la palombe. L'association a rappelé les enjeux des plaisirs de plein air avec l'observation de la faune ou de la flore, les promenades en forêt, le respect de la nature, du vivant, et la place des activités humaines dans les écosystèmes. Grand succès pour les jeux ludiques à disposition des jeunes enfants venus en famille. Des générations bien souvent déconnectées de la nature constatent les membres de l'association. Une opération qui a fédéré et qui pourrait être renouvelée pour sensibiliser sur le devenir de ces activités qui font partie intégrante de notre patrimoine.

Paulette SIGL (clp)

Santé

Une maison pour les aidants familiaux



(De g à d), Magalie Doray, Sylvain Augez, Annie Messina, Bruno Dubos, Aurélie Guillout et Pierre Spitoni (Président « Regain ») *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

La maison des aidants, intitulée Le Second Souffle, située dans l'ancienne halte-garderie avenue de la Candélie, a été inaugurée le jeudi 11 juin, en début d'après-midi. Annie Messina, vice-présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne ; Aurélie Guillout, directrice de la délégation départementale de l'ARS (agence régionale de santé) de Lot-et-Garonne ; Sylvain Augez, responsable de service action sanitaire et sociale, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Carsat Aquitaine ; Magalie Doray, responsable développement action sociale Aquitaine, Ag2r La Mondiale et le maire Bruno Dubos ont participé à cette inauguration. « Ce projet, porté par l'association Regain Coordination, constitue une initiative particulièrement innovante. Pensée avec et pour les aidants familiaux, cette maison est un lieu entièrement dédié à celles et ceux qui accompagnent au quotidien un proche en perte d'autonomie, malade ou en situation de handicap », déclare le directeur Stéphane Raïlo. Elle représente un espace entièrement dédié au répit, à l'écoute et au partage des proches aidants.

Le choix de Foulayronnes n'est pas le fruit du hasard. La Plateforme de répit cherchait un local répondant à trois impératifs : être facilement identifiable, pleinement accessible et, avant tout, chaleureux. La proximité immédiate avec la Plateforme de répit et l'accueil de jour La Clé des Sens a fait de Foulayronnes une évidence géographique et humaine. Le maire foulayronnais, croyant avec son équipe au projet, a souligné la rapidité avec laquelle la commune s'est mobilisée.

Ch. H. (clp)

Activités

Une dernière escapade

LAPLUME

À peine rentrés d'un séjour de marche de quatre jours dans le Sidobre, qui a permis à 24 membres de découvrir cette terre de caractère aux formations rocheuses spectaculaires, les adhérents de Loisirs Amitié se sont réunis une dernière fois pour clôturer en beauté une année riche en activités. Cette journée du jeudi 25 juin à Barbotan-les-Thermes devait être particulièrement animée. Mais l'écrasante chaleur a contraint les cyclistes à renoncer à leurs balades et les marcheurs à leurs randonnées. Tous ont néanmoins apprécié la visite des lotus et de leurs feuilles exubérantes dans le parc thermal, puis le repas pris au Casino, avant de découvrir l'histoire fascinante du liège et de l'industrie bouchonnière de Mézin. Concernant les activités de l'été, les loisirs créatifs et les randonnées du lundi seront en pause estivale. Le scrabble se poursuit. Les randonnées du jeudi se feront au pied levé le jeudi matin, tout comme les sorties à vélo après concertation entre cyclistes. L'ensemble des activités reprendra en septembre.



34 membres de Loisirs Amitié , en escapade à Barbotan-les-Thermes. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Aménagement

La nouvelle mairie de Roquefort a ouvert ses portes



Le nouveau bâtiment 1, route de Nérac. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

ROQUEFORT

La commune de Roquefort dispose désormais d'une nouvelle mairie. Depuis quelques jours, les services municipaux ont pris place au 1 route de Nérac, dans les locaux de l'ancienne crèche municipale. Les sept agents communaux, le policier municipal ainsi que la maire, Delphine Mazet, ont investi ce bâtiment entièrement réaménagé, composé de huit bureaux spacieux et d'une salle du conseil municipal.

Ce déménagement permet de donner une nouvelle vocation à l'ancien bâtiment, situé place Charles-de-Gaulle. Celui-ci est mis à la disposition des services périscolaires et des écoles, notamment lors des épisodes de vigilance rouge. L'inauguration officielle de la nouvelle mairie est prévue au mois de septembre, a précisé l'édile.

Coordonnées de la mairie : Mairie de Roquefort 1 route de Nérac 47310 Roquefort; tel: 05 53 67 20 98; commune@roquefort47.fr.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9 heures à 12 heures.

Ouverture l'après-midi : Lundi : de 15 heures à 17 h 30; Mercredi: de 15 heures à 17 h 30; Vendredi : de 15 heures à 17 heures.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Loisirs

La piscine municipale de plein air ouverte

MONCRABEAU

Lundi 6 juillet, la piscine municipale sera opérationnelle pour le plus grand plaisir du public. Une ouverture attendue avec impatience pour cette structure qui datait de 1965 et avait fait l'objet d'une fermeture en 2017 pour des désordres constatés au niveau des plages.

En 2024, le maire Nicolas Choisnel n'avait pas caché sa satisfaction de la rendre aux habitants sachant que des générations de moncrabelais y avaient appris à nager. Très fréquentée également par les habitants des communes voisines, cours de natation et aquagym y sont dispensés.

Les horaires jusqu'au 30 août : fermée les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis matin avec une ouverture de 14 h 30 à 20 h pour ces jours. Les samedis et dimanches ouverture de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 20h. Renseignement au 05.53.65.47.77.

Paulette SIGL (clp)



Écrin de verdure pour la piscine. *Paulette SIGL (clp)*

Lycée professionnel Jean-Monnet

Immersion andalouse pour Chloé, Elio et Lisandro

FOULAYRONNES

Après l'Irlande, le lycée professionnel Jean Monnet revient sur le voyage en Espagne de Chloé, Elio et Lisandro, élèves du lycée professionnel Jean Monnet de Foulayronnes ayant vécu, du samedi 6 au lundi 29 juin, une immersion professionnelle et culturelle intense à Dos Hermanas, près de Séville, en Espagne, dans le cadre du programme Erasmus+. Ils en reviennent transformés. Ces trois élèves en formation professionnelle au lycée professionnel Jean Monnet, ont posé leurs valises en Andalousie pour y vivre une expérience unique, alliant perfectionnement technique, autonomie et ouverture culturelle. Accompagnés par leurs enseignants, ces jeunes ont découvert, pendant trois semaines, les réalités du travail en Espagne, tout en s'imprégnant de la richesse historique et sociale de la région.



Les élèves ayant découvert dans le cadre d'Erasmus + l'entreprise Ayala Automocion. *Photo D.R.*

Découverte d'entreprises

Dès leur arrivée, ils ont intégré deux entreprises locales pour y effectuer leur stage. Chloé a rejoint Ayala Automoción, un garage spécialisé dans la maintenance automobile. « J'ai appris des méthodes différentes de celles qu'on pratique en France, notamment sur la gestion des diagnostics électroniques », explique-t-elle. De leur côté, Elio et Lisandro ont été accueillis chez Mecayser, une entreprise d'usinage réputée. Au-delà des ateliers, ce séjour était aussi une aventure humaine. Les élèves ont exploré Séville et ses alentours. Ces moments de partage ont aussi été l'occasion de pratiquer l'espagnol au quotidien. Leur autonomie a été mise à l'épreuve : gérer un budget, se repérer dans une ville inconnue ou encore communiquer dans une langue étrangère.

Ce voyage s'inscrit dans la continuité des initiatives menées par le lycée pour ouvrir ses élèves à l'international. Financé par l'Union européenne via le programme Erasmus+, il vise à renforcer les compétences professionnelles des jeunes, tout en développant leur adaptabilité et leur curiosité. « L'objectif était de leur montrer que l'apprentissage ne se limite pas aux murs de l'école », souligne Maxime, l'un de leurs enseignants accompagnateurs.

Ch. H. (clp)

Contact : Lycée professionnel Jean Monnet – 05.53.47.00.00.

Le Galion

Émotion pour le gala de danse de DansEnvie



Au centre levant les bras, Morgane Cordier mise à l'honneur par ses élèves avant de partir pour d'autres aventures. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

« *Alors ça y est, c'est le grand soir puisque vous êtes venue me voir. Ici c'est le début de notre histoire. Remplie d'amour, remplie d'espoir. J'aimerais vous dire merci d'être là pour moi, d'avoir changé ma vie. Et qu'elle est belle cette vie. Hier j'y croyais pas, aujourd'hui je vous dis merci, merci. Il est magique ce grand voyage. Merci pour tout, les émotions et les messages Et parce que j'écris ma plus belle page ceci n'est pas une chanson mais un hommage* », entend chanter le public pendant que deux danseuses évoluent sur scène, au rythme de la chanson de Linh, réalisant des chorégraphies en s'avançant vers leur enseignante Morgane Cordier.

Cette dernière, assise, est émue par cette danse où l'ensemble de ses élèves se retrouve sur scène, lui adressant un dernier hommage avant son départ. C'est le moment émotion de cet après-midi de gala de danse de DansEnvie. C'est aussi une belle histoire puisque l'enseignante ayant décidé de partir pour d'autres aventures est remplacée par l'élève qu'elle a formée en la personne de Mélina Danion. Elle va rejoindre les autres enseignantes Cécile Jouault et Lili Guillon. Ce dimanche 21 juin, c'est un beau après-midi pour la section danse de MusiquEnvie et son gala de danse dans le Galion. Scindé en deux parties, avec environ cent cinquante enfants dans tous les styles, du classique au contemporain en passant par le modern jazz ou le hip-hop. Le lendemain, c'était le spectacle théâtre pour enfants et adolescents, avec *Je m'appelle pas*, d'après un texte d'Édouard Signolet, mis en scène par Valentin Poëy.

Ch. H. (clp)



Éducation

La première promotion citoyenne diplômée



La directrice Laure Fresnais est très fière de cette première promotion citoyenne. *Françoise YRIEIX (clp)*



Tour à tour les jeunes parlent de la formation. *Françoise YRIEIX (clp)*

VALLÉE DU LOT

La remise des diplômes aux jeunes de la classe de 3e citoyenne option sapeurs-pompiers de la MFR Vallée du Lot a eu lieu le 24 juin à la caserne des pompiers Entente Vallée du Lot en présence de Vincent Olivier président départemental de la MFR, Laure Fresnais, directrice de la MFR locale, Jean-Claude Blay, président du Lot et Tolzac, Daniel Marrot, maire de Castelmoron, Roger Martin, lieutenant hors classe, officier à la promotion du volontariat, Frédéric Pezzetta, moniteur référent, ambassadeur de la cellule citoyenneté, Yann Meulet, adjoint au chef de centre, Bruno Blucheau, directeur de la base omnisports, Aïssa Gacem, professeur de sport qui a eu les jeunes en charge. C'est la première remise de diplômes aux jeunes de la promotion citoyenne et sapeurs-pompiers. Laure Fresnais rappelle que cette formation a pu avoir lieu grâce au « trépied » entre le DSIS, la MFR et la caserne. Ce dispositif a fonctionné grâce à l'engagement des jeunes et des personnels des sapeurs-pompiers. Les formateurs ont constaté une grosse adhésion des jeunes au fur et à mesure de l'année, ils se sont de plus en plus investis et ont pris conscience de la citoyenneté. « *Cette classe a su se construire, en 20 ans, c'est l'année où je suis le plus régalée lors des oraux* » a expliqué Laure Fresnais. Pour D. Marrot : « *Félicitations à cette jeunesse qui s'investit sur le plan social, on nous montre toujours la jeunesse délinquante mais preuve qu'il en existe une autre* ». Pour J.C Blay : « *Nous élus, sommes très fiers d'avoir une MFR sur le Lot et Tolzac, bravo à vous les jeunes de vous être engagés, merci aux sapeurs-pompiers pour tout ce que vous leur avez appris* ». Pour les jeunes la classe de 3e est une étape charnière, mais choisir d'y ajouter une option citoyenne c'est décider de donner un sens particulier à sa scolarité. Le 1er semestre a été d'une richesse exceptionnelle, les jeunes ne se sont pas contentés de regarder, ils ont vécu, testé et transmis en allant à l'école primaire avec un rôle de passeur de savoir, avec une petite formation aux gestes qui sauvent. Apprendre pour soi est une chose, savoir transmettre aux plus jeunes est plus noble encore.

Françoise YRIEIX (clp)

Marchés nocturnes

Nouvelle saison estivale pour Ô Beaux Marchés



L'équipe d'Ô Beaux Marchés met tout en œuvre pour que la saison 2026 soit des plus agréables. *Martine MICHELOT (clp)*

DAMAZAN

L'équipe de l'association Ô Beaux Marchés est en pleine effervescence à l'approche de la saison estivale ! Les marchés nocturnes du mardi soir reprennent du service à partir du 7 juillet, toujours sur la place Armand Fallières située au cœur de la Bastide, avec sa halle entourée de maisons à cornières. Chacun pourra composer son menu à sa guise, à partir des denrées proposées par les commerçants et producteurs locaux : des grillades à base de canard, de bœuf ou de porc, du poulet rôti, des plats cuisinés à base de poissons, de fruits de mer ou d'escargots, des plats indiens, des frites, des burgers, des tapas, des sushis, du pain, des glaces, des tartes, des crêpes, des gaufres, et pour se désaltérer, des sodas, de l'eau, de la bière, des vins de Buzet et de Duras, ou encore du champagne, à consommer comme il se doit avec modération... Il est recommandé d'apporter ses couverts pour se restaurer sur place, des tables, des bancs et des chaises seront mis à disposition des visiteurs, pour passer une agréable soirée dans une ambiance musicale. Comme les années précédentes, les marchés nocturnes se dérouleront le mardi soir durant les vacances scolaires, jusqu'au 25 août. Les animations musicales sont déjà programmées. En juillet, Irys ouvrira le bal le 7, puis Rock on the Road le 21 et Apeeroad le 28. En août, les Cannes à Son débuteront le mois le 4, Noval Music suivra la cadence le 11, puis Mis'sing le 18 et Kairos clôturera la saison le 25. Il n'y aura pas de marché nocturne le mardi 14 juillet, le Comité des Fêtes organisera une soirée dansante au lac du Moulineau, suivie du traditionnel feu d'artifice.

Martine MICHELOT (clp)



Les diplômes ont été remis aux jeunes par les officiels. *Françoise YRIEIX (clp)*



Pour les jeunes un diplôme très important. *Françoise YRIEIX (clp)*

Tradition

Retour vers le passé pour les Rétrocyclettes

DAMAZAN

Les Rétrocyclettes du Confluent continuent de découvrir le monde qui nous entoure et ses merveilles. Quinze jours après avoir promené les mobylettes, les Rétrocyclistes ont ressorti les motos anciennes pour partir en balade. Le point de rassemblement était fixé au Temple-sur-Lot, au Conservatoire des Matériels de Pompiers. Le président Daniel Feltrin a accueilli les motards afin de partager, tous ensemble, un café et un petit casse-croûte gascon. Puis, 17 motos, des « mamies » des années 50 et 60, sont parties en croisade en direction du Lot, suivies de la voiture-balai, de la voiture glacière portant les victuailles et de celle destinée à la récupération de pilotes en panne, la balade devant couvrir 180 km et les « anciennes » étant parfois capricieuses. Au total, 27 personnes étaient de la partie, un joli cortège. Une première petite pause a été faite à Cuzorn, avant d'entrer en Dordogne, puis dans le Lot. Après avoir serpenté au travers de magnifiques paysages, les Rétrocyclistes ont fait halte à Salviac à midi, pour pique-niquer à l'ombre des chênes. Le début d'après-midi fut consacré à la visite du Musée du Patrimoine Agricole et Automobile. Un lieu magique, qui rassemble une immense collection d'engins et outils restaurés, sur plus de 6 000 m² d'exposition couverte. Une des plus importantes collections du Sud-Ouest, regroupant des autos, des motos, des bicyclettes, des tracteurs, des camions... De vieux métiers sont aussi mis en valeur dans leur environnement d'époque, faisant redécouvrir la vie du début du XXe siècle. À 16 heures, l'heure du retour a sonné. Une petite pause s'est imposée : avec la canicule, il faut se désaltérer ! Le convoi s'est arrêté à Fumel, au pied du château, prenant le temps de découvrir le site et ses environs. Et à 19 heures, tous se sont retrouvés au Conservatoire des Matériels de Pompiers, au Temple-sur-Lot. Après avoir rangé les « mamies » et devisé sur la journée, chacun est rentré à la maison, dans l'attente d'une prochaine sortie prévue sous quinzaine.



Les moteurs ronflent avant le départ, devant le Conservatoire des Matériels de Pompiers. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Big Jump

Le grand saut dans le Lot

CASTELMORON SUR LOT

Depuis plus de quinze ans, le Smavlot47 coordonne l'organisation du Big Jump, grand saut dans la rivière Lot qui a pour objectif de réconcilier l'homme et la rivière. Cet événement est organisé à l'échelle européenne, et les citoyens du Lot aval se mouillent avec plaisir tous les étés. Maintenir une qualité d'eau élevée dans un contexte de réchauffement climatique est un défi que nous devons tous relever ensemble. C'est pour cela que le Smavlot47 vous invite tous à montrer votre attachement à des rivières propres en participant au Big Jump 2026 le 12 juillet prochain à 15 h, avec des plongeons depuis les quais sous la mairie. Autour du Big Jump, chaque commune organise des activités en lien avec la rivière et la mobilité douce (pêche, bateau, canoë, atelier répare vélo...). Pour consulter le programme complet, rendez-vous sur le site internet www.vallee-lot-47.eu.

Qu'est-ce que le Big Jump ? Un grand saut pour la qualité de l'eau ! Cette initiative repose sur un concept simple : le même jour, à la même heure, des citoyens de toute l'Europe se jettent à l'eau pour montrer leur attachement à leurs rivières, pour qu'elles soient écologiquement propres et qu'elles ne soient plus jamais considérées comme des égouts. Depuis 2010, en Lot-et-Garonne, cette initiative a été initiée et est soutenue par le Pays de la Vallée du Lot 47 dans le cadre des actions de mise en valeur du Lot. Se jeter à l'eau lors du Big Jump, c'est affirmer notre attachement à la qualité de nos rivières. La participation à cet événement s'inscrit dans une démarche citoyenne dont le but est de valoriser la qualité de l'eau retrouvée grâce à l'action collective. Le Big Jump est une initiative de l'association European Rivers Network (ERN), portée par Roberto Epple, qui coordonne l'événement à l'échelle européenne (www.bigjump.org). L'édition 2026 sera la 17e édition en vallée du Lot. Le Big Jump en vallée du Lot 47 est à retrouver sur Youtube : il faut taper « Big Jump vallée du Lot » et profiter de la vidéo de présentation réalisée en drone par Buzz Film Production pour le Smavlot47.



Le grand saut dans le Lot aura lieu le 12 juillet. *Françoise YRIEIX (clp)*

Françoise YRIEIX (clp)

Budget

Insertion et emploi : les derniers votes de la commission permanente du Département

Lors de sa séance du mois de mai 2026, la Commission permanente du Conseil départemental a approuvé plusieurs dispositifs en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, représentant plus de 1,25 million d'euros de financements mobilisés.

Plus d'un million d'euros mobilisés pour l'insertion et l'inclusion en Tarn-et-Garonne

Les élus départementaux ont approuvé la programmation 2026 du Fonds social européen Plus (FSE+), pour un montant total de 1.074.683 €. Cette enveloppe permettra de financer 21 projets portés par des associations, des collectivités et le Département afin d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi et les personnes en situation de précarité.

Les actions soutenues visent à favoriser l'insertion professionnelle, l'inclusion sociale, l'égalité des chances et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. Elles s'inscrivent dans la volonté du Département et de l'Union européenne d'agir concrètement contre l'exclusion et pour le retour à l'emploi.



L'insertion et l'emploi sont une priorité du Département. *CD*

8 actions supplémentaires pour renforcer l'accompagnement vers l'emploi

Les élus départementaux ont approuvé un financement complémentaire de 177.795 € dans le cadre du Pacte territorial d'insertion (PTI) et du Programme départemental d'insertion (PDI), en cofinancement avec le Fonds social européen Plus (FSE+).

Ce soutien permettra de financer 8 actions d'accompagnement portées par des associations et structures locales, au bénéfice des personnes en situation de précarité et des bénéficiaires du RSA. Au total, près de 260 accompagnements individualisés seront proposés pour favoriser le retour à l'emploi, lever les freins sociaux et professionnels, et renforcer l'insertion durable des publics les plus éloignés du marché du travail.

Jacques COMBALBERT (clp)

Santé

Influenza aviaire : levée de la zone de surveillance

Le 28 avril dernier, un premier foyer d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène IAHP a été confirmé dans un élevage de volailles (poules - canards) sur la commune de Nohic. Un second foyer d'IAHP a été ensuite confirmé le 12 mai dernier dans un élevage de canards comportant des bâtiments situés sur la commune de Fronton en Haute-Garonne et de Nohic dans le Tarn et Garonne.

Pour éviter tout risque de diffusion du virus à d'autres élevages, le préfet de la Tarn-et-Garonne avait pris un arrêté définissant une zone réglementée comprenant une zone de protection (ZP) et de surveillance (ZS) mises en place dans un rayon respectif de 3 et 10 km autour des foyers.

Des opérations de dépeuplement puis de nettoyage et de désinfection ont été réalisées dans chaque foyer et des visites de surveillance effectuées dans tous les élevages détenant des volailles ou des oiseaux captifs de la zone réglementée.

Par conséquent, cette zone réglementée peut être levée. Ainsi, les communes de Nohic, Orgueil, Campsas, Canals, Corbarieu, Fabas, Labastide-Saint-Pierre, Montauban (territoire situé entre le tarn à l'Ouest, A62 au nord et le Tescou à l'Est), Pompignan, Reynies, Saint-Nauphary, Varennes, Verlhac-Tescou, Villebrumier sont désormais toutes en zone indemne d'IAHP.

Bien que la France soit en risque négligeable au regard de l'IAHP depuis le 23 mai 2026, le préfet de Tarn-et-Garonne rappelle que la vigilance doit rester de mise. Les acteurs de la filière doivent veiller, sur l'ensemble du territoire, à l'application la plus stricte des mesures de biosécurité pour empêcher le virus d'entrer dans les élevages via la faune sauvage et les activités humaines, et éviter sa diffusion entre élevages.

Les mêmes recommandations s'adressent aux particuliers détenteurs d'oiseaux de basse-cour et d'ornement.

Jacques COMBALBERT (clp)

Environnement

Vigilance maximale contre les incendies en forêt

En raison des conditions météorologiques actuelles – chaleurs extrêmes et sécheresse – le risque de feux de forêt et de végétation est particulièrement sévère dans le département de Tarn-et-Garonne à compter du mercredi 24 juin. Météo-France a réévalué le risque via sa Météo des forêts.

Le préfet appelle l'ensemble de la population à faire preuve d'une vigilance maximale et à respecter strictement les consignes de prévention à savoir :

- Interdiction de fumer en forêt ou à proximité de zones boisées ou sèches ;
- Interdiction d'allumer des feux, barbecues ou feux d'artifice à proximité de la végétation ;
- Ne pas jeter de mégots par la fenêtre d'un véhicule ;
- Veiller à d'éventuels feux de récoltes (en préparant son matériel et en adaptant ses pratiques) ;
- Ne pas utiliser d'outils ou machines susceptibles de produire des étincelles (meuleuse, débroussailleuse thermique, etc.) dans les zones à risque.

En cas de départ de feu :

- Alertez immédiatement le 18, le 112 ou le 114 (personnes sourdes et malentendantes) ;
- Donnez l'emplacement précis et restez à distance en toute sécurité ;
- Ne tentez pas d'éteindre un feu important vous-même.

Conformément à la mobilisation engagée ces derniers jours, les services de l'État, le SDIS 82 et les forces de l'ordre assurent une surveillance constante de la situation. Une cellule Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) se réunit tous les vendredis en préfecture pour réévaluer les risques et les moyens à prévoir en cas de départ de feux. Les comportements responsables sont déterminants pour éviter des drames humains et environnementaux.



Les sapeurs-pompiers sont sur le qui-vive. *Margau GONZALEZ*

Jacques COMBALBERT (clp)

Concours

Le jury départemental évalue 107 communes fleuries

Depuis le 2 juin et jusqu'au 17 juillet, le jury départemental du Concours des Villes et Villages Fleuris parcourt le Tarn-et-Garonne afin d'évaluer les communes participantes et de valoriser leurs actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Cette année, 107 communes, dont les 31 communes déjà labellisées, participent au concours. Les évaluations reposent sur les critères du label national « Villes et Villages Fleuris » : qualité du fleurissement, entretien des espaces verts, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, valorisation du patrimoine, attractivité des centres-bourgs et implication des habitants.

Au total, 21 tournées sont organisées par un jury composé de plus de 30 membres : conseillers départementaux, représentants de l'Association des Maires, du CAUE 82, de Tarn-et-Garonne Tourisme, du Syndicat départemental des déchets ainsi que des professionnels et personnalités qualifiées dans les différents domaines liés à l'environnement.

Présidé par Christiane Le Corre, le jury est réparti en trois délégations selon la taille des communes : Anne Ius pour les communes de 300 habitants et moins, Catherine Bourdoncle pour les communes de 301 à 1.000 habitants et Christiane Le Corre pour les communes de 1.001 habitants et plus.

Le Tarn-et-Garonne confirme ainsi son dynamisme avec 107 communes inscrites sur les 195 que compte le département. Le palmarès départemental 2026 sera dévoilé à la fin du mois de juillet avant la remise des récompenses organisée en fin d'année.

Jacques COMBALBERT (clp)

Coup de crayon



Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

24 : Espace 23 - **23 rue Gambetta,** BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE, CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63
redaction40@courrier-francais.fr - a.massias@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret
Rédactrice départementale : Audrey Massias et Patricia Carrizay.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 1122 C 92913 / 1127 C 92915 / 1127 C 92916 / 1127 C 92917
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Sécurité

Canicule : feux d'artifice interdits dans le département

Dans le contexte de l'épisode caniculaire exceptionnel qui touche actuellement le Tarn-et-Garonne et alors que le département demeure placé en vigilance rouge canicule, le préfet de Tarn-et-Garonne a pris un arrêté portant interdiction temporaire de l'utilisation d'articles pyrotechniques et des feux festifs sur l'ensemble du territoire départemental.
Cette décision intervient alors que les conditions météorologiques observées depuis plusieurs jours entraînent un assèchement sévère de la végétation et des sols, favorisant fortement les départs et la propagation des incendies.
Par ailleurs, le département a été placé le 23 juin en fin de journée au niveau sévère de risque feux de forêts, en raison notamment de la persistance des fortes chaleurs et du renforcement attendu du vent de sud-est.
Afin de prévenir tout risque d'incendie et de préserver les capacités d'intervention des services de secours, le préfet a décidé les mesures suivantes :

- L'utilisation d'articles pyrotechniques de toute catégorie est interdite sur l'ensemble du département, dans le domaine public comme privé, à compter du mercredi 24 juin à 18 heures et jusqu'à la levée de la vigilance rouge canicule par Météo-France ;
- L'allumage de tout feu festif est interdit durant la même période dans le domaine public, y compris les feux de cuisson et les feux de veillée ;
- Les spectacles pyrotechniques de toute catégorie préalablement autorisés sont également suspendus jusqu'à la fin de l'épisode de vigilance rouge.

Ces mesures visent à réduire au maximum les risques de départs de feu provoqués par des projections de matières incandescentes ou par l'utilisation de flammes nues dans un contexte particulièrement défavorable. Le préfet rappelle que chacun doit adopter un comportement responsable face à cette situation exceptionnelle. La prévention des incendies est l'affaire de tous. Il appelle également la population à respecter strictement les consignes de vigilance en vigueur et à signaler sans délai tout départ de feu ou comportement susceptible de provoquer un incendie. Les services de l'État, les sapeurs-pompiers, les forces de sécurité intérieure et l'ensemble des acteurs de la gestion de crise demeurent pleinement mobilisés afin d'assurer la protection des personnes, des biens et des espaces naturels du département. Le non-respect de ces dispositions est passible de sanctions prévues par la réglementation en vigueur.



Les feux d'artifice sont interdits pour prévenir les accidents liés à la chaleur extrême. *Vincent GAUTIER*

Jacques COMBALBERT (clp)

Animations

Les Lucioles font briller Montauban jusqu'en août

MONTAUBAN

Chaque été depuis cinq ans, Les Lucioles transforment Montauban en un espace festif et lumineux à ciel ouvert. Au programme : mappings spectaculaires sur les façades de la ville, concerts, cinéma en plein air, opéra d'été, marchés nocturnes, animations pour les enfants… pendant près de deux mois, la cité d'Ingres vibre au rythme d'une programmation riche et accessible à tous.
Le public pourra retrouver chaque soir la mise en lumière des rues et bâtiments emblématiques de Montauban, comme le musée Ingres Bourdelle, la cathédrale, la place Nationale, le pont des Consuls, le théâtre Olympe de Gouges et bien d'autres.
Mapping sur la cathédrale. Du vendredi au dimanche, de 22h à minuit, un mapping est projeté sur la façade de la cathédrale, place Roosevelt, du 3 juillet au 30 août.
Marchés nocturnes musicaux. Tous les jeudis soirs de 19h à 23h, place Roosevelt, les marchés nocturnes musicaux animent l'été montalbanais. Producteurs locaux, ambiance conviviale et animations musicales sont au rendez-vous.
Cinéma en plein air. Quatre soirées cinéma à l'espace fontaine du jardin des Plantes, avec une séance familiale en début de soirée et un film pour les plus grands à 20h30 :

- 19 juillet : Ciné-concert « Le Garçon et le Monde » (17h30) / Le Comte de Monte-Cristo (20h30)
- 2 août : Tous en scène (17h30) / L'Amour ouf (20h30)
- 9 août : Lilo & Stitch (17h30) / Rasta Rocket (20h30)
- 23 août : Comme des bêtes (17h30) / Monsieur Aznavour (20h30)

Opéra d'été. Deux soirées à l'espace fontaine du jardin des Plantes :

- 26 juillet à 20h30 : Madame Butterfly – musique de Giacomo Puccini, mise en scène de Robert Wilson
- 16 août à 20h30 : Ballet Cendrillon – chorégraphie de Rudolf Noureev, musique de Sergueï Prokofiev

Les Mercredis des petits. Quatre mercredis sont dédiés aux plus jeunes, à l'espace fontaine du jardin des Plantes :

- 8 juillet (14h-18h) : jeux en bois
- 22 juillet (14h-18h) : animation théâtralisée « le Manège à Malices » avec une artiste portraitiste | 15h30 : Les siestes sonores par Frédérick
- 5 août (14h-18h) : sculpture sur ballons par l'artiste plasticien Elbarbo et atelier maquillage par l'Atelier des instants
- 19 août (14h-18h) : contes par l'Atelier des instants.

Et le 14 juillet. Montauban célèbre la fête nationale avec :

- 21h, place Foch : le concert des « Tontons jazzeurs »
- 21h15, place Nationale : la nocturne de danse contemporaine par l'association Terre Fauve
- 22h45 : le feu d'artifice tiré depuis le pont Vieux, suivi du bal du 14 juillet cours Foucault

Sans oublier : le festival Cox'N Swing, du 10 au 12 juillet, cours Foucault, et le championnat d'échecs, du 11 au 18 juillet, dans divers lieux de la ville.

Urbanisme

Deux chantiers débutent bientôt dans Montauban

MONTAUBAN

L'opération Grand jardin du tour de ville se poursuit à Montauban : la municipalité profite de la pause estivale pour lancer plusieurs phases de travaux. Zoom sur les aménagements à venir esplanade des Fontaines et place Desnoyers.
La municipalité de Montauban lance cet été deux chantiers esplanade des Fontaines et place Desnoyers, dans le cadre du Grand jardin du tour de ville. La commune profite de la fin de l'année scolaire pour débuter ces aménagements.

Esplanade des Fontaines

Ce chantier débutera par la réhabilitation du réseau d'assainissement, place Prax-Paris, du bas de l'allée de l'Empereur au carrefour de l'avenue Gambetta. La première phase se déroulera du lundi 6 juillet au vendredi 17.
Il s'agit de séparer le réseau des eaux usées de celui des eaux pluviales sur un linéaire d'environ 400 mètres. L'opération peut aller jusqu'à 6 mètres de profondeur.
Pendant cette première phase, la circulation sera partiellement interrompue avenue Gambetta. Une déviation sera mise en place afin de limiter les perturbations pour les automobilistes.
La collecte des déchets et la circulation des bus ne seront pas impactées. L'arrêt de bus « Prax-Paris Sud » sera provisoirement déporté jusqu'au 17 juillet. L'objectif est de limiter au maximum la gêne occasionnée pour le commerce et les déplacements.
Un « Point info » sera ouvert au 11 avenue Gambetta le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h30. Un technicien du Grand Montauban répondra aux questions du public.
La phase 2 du chantier débutera le 7 septembre, après la rentrée scolaire, pour s'étendre jusqu'au 17 décembre 2026, avant les festivités de fin d'année.
Portés par le Grand Montauban, les travaux se chiffrent à environ 720.000 € TTC.
Sauf aléas de chantier ou retard dû aux fouilles archéologiques, le chantier se poursuivra début 2027 par l'aménagement de la surface de l'esplanade des Fontaines, toujours dans le cadre du projet Grand jardin du tour de ville.
Dans les grandes lignes, le projet porte sur la végétalisation de l'esplanade, apportant de la fraîcheur à cet espace : plantation d'arbres et de vivaces supplémentaires, espace de brumisation… Des nouveautés sont également prévues, comme de l'éclairage et la construction d'une halle couverte de 200 m².

Place Desnoyer

Préalablement au démarrage des travaux d'aménagement de la place Desnoyer, il est nécessaire de procéder à la réhabilitation des murs de soutènement : celui situé côté placette des Carmes ainsi que celui situé côté parking de la mairie.
Les travaux débuteront par la réhabilitation du mur situé côté ascenseur. Ils se dérouleront du lundi 6 juillet jusqu'à mi-septembre.
Au programme : dévégétalisation, reprise des éclats de briques en pied des parties murales, reconstitution des briques altérées, injection dans les fractures, récupération et accompagnement en pied de mur des sorties d'eaux pluviales, rejointoiement généralisé et mise en place de barbacanes.
Côté parking mairie, les travaux se dérouleront de mi-septembre à mi-décembre.
Au programme : nettoyage et dévégétalisation, gestion des réseaux en phase provisoire, dépose du grillage en tête de mur, travaux de drainage, travaux de confortement sur un contrefort, réalisation d'un contre mur entre des contreforts, et travaux de finition par l'habillage du mur.
L'accès à l'ascenseur sera conservé pendant toute la durée des travaux. Près de la moitié de la place sera dédiée aux installations de chantier (base vie et emprises de travaux), tandis que la partie restante demeurera affectée au stationnement.
Coût estimé : 450.000 € TTC, portés par le Grand Montauban.

En quête d'un street artiste anonyme

Véritable galerie d'art à ciel ouvert, la commune est à la recherche de l'artiste anonyme qui a réalisé la mosaïque sur l'un des murs de la place Desnoyer à Montauban.
Or les travaux de réhabilitation de ces murs impacteront nécessairement l'œuvre de l'artiste qui, à la manière d'un Banksy, ne l'a pas signée…

Tourisme

L'Oustal des Amics en promenade

C'est par une belle journée ensoleillée que la trentaine d'adhérents de l'Oustal des Amics a pris le bus en direction de l'Aveyron et plus particulièrement de Bozouls. Au programme : la visite de cette curiosité géologique, un immense cratère autour duquel se sont installées des constructions, formant ainsi le village. À bord d'un petit train, les participants ont pu tranquillement admirer cet endroit spectaculaire qui laisse interrogatif : comment un tel site a-t-il pu se former ?
La journée s'est poursuivie par un repas au restaurant, puis par la visite d'une ferme d'élevage bovin. La guide a détaillé cette facette du monde agricole français. Le groupe a ensuite visionné un film expliquant la fabrication du fromage : le Bleu des Causses. Une dégustation a suivi immédiatement. Un pur régal ! Puis l'heure du retour a sonné et chacun est rentré, heureux d'avoir découvert ces richesses du patrimoine rural.

JACMIS (clp)



Le goufre et les constructions autour *JACMIS (clp)*



Le street artist est recherché par la mairie. *Mairie de Montauban*

Courrier français

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

En raison du mardi 14 juillet férié, nous avançons notre délai de bouclage pour le département de la DORDOGNE au lundi 13 juillet à 17h00.

Nous vous remercions de votre compréhension.

CONTACTEZ-NOUS
05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN EN GASCOGNE

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

DIVERS

A2617**934**

L'annonce publiée dans Le Courrier Français du 08/05/2026 concernant la location-gérance entre **LA CHATAIGNERAIE** et **LA POINTE DES ILES** est nulle et non avenue

MODIFICATIONS

A2617**263**

RaynaudAvocatConseil

3 Boulevard Edouard Lachaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

YMMF Renovations 24

SAS au capital de 3.860 euros
Siège social : 32 Avenue Charles De Gaulle - 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
920 130 796 RCS PERIGUEUX

Aux termes des délibérations en date du 17 juin 2026, l'assemblée générale mixte a décidé, à compter de cette même date :

- que la dénomination sociale de la Société, à savoir «YMMF Renovations 24», devient «YMF Renovations 24» et de modifier l'article 3 des statuts ;
- de diviser la valeur nominale de chacune des actions et de modifier l'article 7 des statuts.
- d'augmenter le capital social de la Société d'une somme de 15.000 € pour le porter de la somme de 3.860 € à la somme de 18.860 € par incorporation de réserves et émission de 15.000 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts. Pour avis - Le Président

A2617**498**

MTL NATURE
SASU AU CAPITAL DE 5 000 €
SIEGE SOCIAL : ESPACE ALIENOR 255 RUE MARTHA DESRUMAUX
24100 PERIGUEUX
914 144 399 RCS PERIGUEUX

L'Associé Unique a décidé par décisions du 15/06/2026 de transférer le siège social du 255 Rue Martha Desrumaux Espace Aliénor 24100 PERIGUEUX au 1 Rue des Templiers Espace Hémera - 24170 PAYS DE BELVES à compter du 21/05/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 914 144 399 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Président : M Mickaël ALBIE, demeurant 273 Impasse de Ferrière 24170 PAYS DE BELVES. POUR AVIS

A2617**638**

LES SABLONS
SAS au capital de 500 500 € porté à 250 250 €
Siège social: Le Haut Pouzateau Lieu-dit Pouzateau 24750 CORNILLE
433 555 703 RCS PERIGUEUX
Il résulte :
- de l'AGE du 23/03/2026,
- du procès-verbal des décisions du Président du 01/06/2026

que le capital social a été réduit de 250 250 € par voie de remboursement d'une somme de 325 € par action et a été ramené de 500 500 € à 250 250 €.

Cette réduction de capital a été réalisée au moyen de la réduction de la valeur nominale des actions.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 500 500 €.
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à 250 250 €
POUR AVIS

A2618**223**

LE TROQUET

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Rue Notre Dame
24000 PERIGUEUX
814183562 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 31 mai 2026 la dénomination sociale LE TROQUET par LA TABLE DE JADE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- la dénomination sociale LE TROQUET a été remplacée par LA TABLE DE JADE à compter du 31 mai 2026 et l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : LE TROQUET
Nouvelle mention : LA TABLE DE JADE

POUR AVIS
La Présidente

A2618**225**

Charlotte DAUDOU

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 Route des Lys
24390 TOURTOIRAC
798 040 432 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 2 avril 2026, l'Associé Unique a décidé :

- de transférer le siège social du 7 Route des Lys, 24390 TOURTOIRAC au 835 Route de la Maurandie, 24 330 Saint Pierre de Chignac à compter du 2 avril 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

A2616**943**

CLOS VALLIS

SARL AU CAPITAL DE 900000 €
SIÈGE SOCIAL :
333 CHEMIN DE LA FONT D'AUBEC
24200STE NATHALENE
751 571 217 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération du 15/06/2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 333 chemin de la Font d'Aubec, 24200STE NATHALENE au 18 avenue Hoche 78600 MAISONS LAFFITTE à compter du dit jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

A2618**340**

LE PAULY

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue Marc Delbreil
Le Mas,
24200 SARLAT LA CANEDA
798 673 885 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

POUR AVIS
La Présidente

A2617**486**

ETS CARLOS MARTINS
SARL au capital social de 1 500 €
Siège social : 660 Avenue Simone Veil 24400 SOURZAC
983 333 402 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 18/06/2026, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis

A2618**333**

GROUPE E(E

PYBOS SASU

AU CAPITAL DE 172 430 €
SIEGE SOCIAL :
9 RUE ERNEST GUILLIER
24000 PERIGUEUX 833 173 990
RCS PERIGUEUX

Suivant décision du 22/06/2026 de l'associé unique et du Président, Mme Rosina BAILLY, demeurant 9, Rue Ernest Guillier, 24000 PERIGUEUX, a été nommée en qualité de Directrice Générale.

POUR AVIS

DISSOLUTIONS

A2618**239**

S.A.M.A

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
13/15 rue Jean JAURES
24800 THIVIERS
Siège de liquidation :
13/15 rue Jean JAURES
24800 THIVIERS
493 046 601 RCS Périgueux

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mario PEREIRA DOS NEVES, demeurant le moulin du Temple de l'eau, 24390 CHERVEIX-CUBAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13/15 rue Jean JAURES 24800 THIVIERS. C'est à cette dresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

TESTAMENT

A2617**867**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 juillet 2025,

Mme Yvette Elise **MICHAUD**, en son vivant retraitée, dt à DOUZILLAC (24190) 3 rue de l'Alambic,

Née à NARBONNE (11100), le 18 mai 1927.

Vve de Monsieur Jean Raymond **BOYER** et non remariée.

Décédée à DOUZILLAC (24190), le 22 mai 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laëtitia HAUGUEL, notaire, membre de la Société Civile Professionnelle «Patricia PEINTRE et Laëtitia HAUGUEL, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à MUSSIDAN (Dordogne), le 19 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me HAUGUEL, Notaire à MUSSIDAN 24400, référence CRPCEN : 24106, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

A2617**998**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juillet 2024, Madame Arlette Simone **CHETANEAU**, en son vivant retraitée, née à EYGURANDE-ET-GARDEDEUIL (24700), le 21 mars 1937, demeurant à MONTPON-MENESTEROL (24700) 18 rue Henri Laborde, veuve de Monsieur Paul Pierre **MERLAUD** et non remariée, décédée à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220) (FRANCE), le 11 mai 2026, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julie LEROY, Notaire à SAINT-MEARD-DE-GURSON, soussignée, le 15 juin 2026, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julie LEROY, Notaire à SAINT MEARD DE GURSON (DORDOGNE), référence CRPCEN : 24047, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2618**241**

S.A.M.A

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 13/15 rue Jean JAURES
24800 THIVIERS
Siège de liquidation :
13/15 rue Jean JAURES
24800 THIVIERS
493 046 601 RCS Périgueux

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 DÉCEMBRE 2025 au 13/15 RUE Jean Jaurès, 24800 THIVIERS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur PEREIRA DOS NEVES demeurant Le Moulin du Temple de l'eau, 24390 CHERVEIX-CUBAS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

Landes

DIVERS

A2618**276**

PERSPECTIVES NOTAIRES — Notaires de France

SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL Suivant acte reçu par Maître MARCEL RIBETON, Notaire à HAGETMAU (Landes), CRPCEN 40039, le 25 juin 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la séparation de biens avec société d'acquêts entre : Monsieur Yann Joaquim Jean ROMEIRO, responsable industrialisation, et Madame Lorène Marion Florentine GALLETTI, responsable administratif, demeurant ensemble à RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY (40180) 20 rue du Bergay. Nés : Monsieur à SENLIS (60300) le 7 juillet 1989, Madame à VICHY (03200) le 19 juillet 1988. Mariés à la mairie de CIRE-D'AUNIS (17290) le 8 août 2020 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître Nicolas PARENTEAU, notaire à CIRE-D'AUNIS (17290), le 31 janvier 2020. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

CONSTITUTIONS

A2618**248**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

GESTI TRAVAUXSociété par actions simplifiéeau capital de 500 eurosSiège social : 368 Chemin des Milouins,40600 BISCARROSSE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BISCARROSSE du 26/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée à associé unique Dénomination : GESTI TRAVAUX Siège : 368 Chemin des Milouins, 40600 BISCARROSSE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 500 euros Objet : Les travaux d'aménagement extérieur, notamment la conception, la réalisation et l'entretien d'espaces extérieurs ; La pose de clôtures ; La création d'allées, chemins d'accès et aménagements paysagers ; La réalisation de terrasses (bois, béton, pierre ou tout autre matériaux) ; Les travaux de terrassement, nivellement et préparation de terrains ; Les travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD), incluant notamment les raccordements, assainissements, réseaux secs et humides ; L'activité d'apporteur d'affaires, incluant la mise en relation de clients avec des prestataires ou fournisseurs, sans participation directe à l'exécution des prestations ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Vincent BARIS, demeurant 368 Chemin des Milouins, 40600 BISCARROSSE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONT-DE-MARSAN. POUR AVIS Le Président

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2618**050**

Y'HELLOSAS au capital de 21000 € Siège social : 675 ROUTE DE POMAREZ 40180 CLERMONT RCS DAX 902716927 Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/12/2024 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M L'ANGEVIN EUDES demeurant 204 CHEMIN DE PIN SOULET 40600 BISCARROSSE pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024 . Radiation au RCS de DAX.

Lot-et-Garonne

MODIFICATIONS

A2618**392**

S.A.S. LE PETIT PANIER OULAD

SAS capital 1000€
SIREN 880 207 113
Siège social : Place de Montanou
47000 AGEN

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Décembre 2025, il a été décidé, à effet du 1er Janvier 2026 :

- de constater la cession de 80% des actions détenues par OULAD RHIATE Mohammed : Président actuel au profit de AMMARI Khadija : Directrice Générale actuelle, laquelle devient : associée unique ;
- de transformer la société en Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU), sans création d'un être moral nouveau ;
- de prendre acte de la démission de OULAD RHIATE Mohammed de ses fonctions de Président à compter du 1er janvier 2026 ;
- de nommer en qualité de Présidente, à compter du 1er janvier 2026 : AMMARI Khadija, demeurant 13 Avenue du Maréchal d'Estrades 47000 AGEN, pour une durée indéterminée, en remplacement du Président démissionnaire ;
- de constater la cessation des fonctions de Directrice Générale de AMMARI Khadija, à compter du 1er janvier 2026

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

CONSTITUTIONS

A2618**335**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Sylvie PRAT, notaire associé à BEAUVILLE (Lot-et-Garonne), le 16 juin 2026, enregistré à SPFE LOT ET GARONNE, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes : Dénomination : **SCI BOUNOT** Forme : SOCIETE CIVILE. Capital Social: 21.000,00 € Siège Social: 991 Route de Bounot, 47470 DONDAS. Objet Social: La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social. Durée: 99 années à compter de son immatriculation au RCS Apports: Melle Lolita DE MILLE, demeurant à IP22 1LX DISS (ROYAUME-UNI), The Cottage - new Delight Road, a fait apport la moitié indivise d'une maison d'habitation sur la commune de DONDAS (Lot-et-Garonne), bounot, cadastré section ZD, n° 51, lieudit : bounot, pour une contenance de : 71a 73ca., évaluée à 10.000,00 € Mr Arlo DE MILLE, demeurant à NR35 1QZ ILKETSHALL ST MARGARET (ROYAUME-UNI), 1 Wayside Cottage, a fait apport la moitié indivise d'une maison d'habitation sur la commune de DONDAS (Lot-et-Garonne), bounot, cadastré section ZD, n° 51, lieudit : bounot, pour une contenance de : 71a 73ca., évaluée à 10.000,00 € Mr Dominic Mathew Iddison LINDLEY demeurant à FOULAYRONNES (Lot-et-Garonne) 40 rue des Fleurs, a fait apport à la société de la somme de 1.000,00 € Gérance: Mr Dominic Mathew Iddison LINDLEY demeurant à FOULAYRONNES (Lot-et-Garonne) 40 rue des Fleurs Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS AGEN. Cession de parts sociales - agrément: Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Me Sylvie PRAT.

A2618**288**

Avis de constitution

Suivant acte du 18 juin 2026, reçu par Maître Audrey MONNEY, notaire à CASTILLONNES (47330), il a été constitué la société civile immobilière dénommée **SCI ELONOI**, ayant son siège à PUYMICLAN (47350), 1708 route de Saint Etienne de Londres, pour une durée de 99 ans.
Le capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Objet social : Acquisition et gestion de patrimoine
Les gérants de la société sont Monsieur Benoît VERGNE et Madame Elodie BORTOLIN.
La société sera immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis
Le notaire

DISSOLUTIONS

A2617**648**

CESSATION * DISSOLUTION

S.A.S.U. CHENNA VERTS SERVICES

SIRET 893 873 968 00026
code APE 81 .30Z
65 B, Avenue Jean Jaurès
47000 AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 JUIN 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 JUIN 2026 sous le régime conventionnel , conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle- ci, au siège de la société. Monsieur Choukri CHENNA, le Président, est le liquidateur et assurera toutes obligations sociales et fiscales et en rendra compte au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour avis, le Président,

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2618**515**

OFFICE NOTARIAL
ASTAFFORT - LAYRAC

INSERTION aménagement DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain QUANTIN, Notaire à ASTAFFORT (Lot & Garonne), 7 Place de la Nation, CRPCEN 47068, le 30 juin 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial, avec insertion d'une clause de préciput et une clause de prélèvement moyennant indemnité à titre d'avantage matrimonial.
ENTRE :
Monsieur Marc **BOUTAL**, Retraité, et Madame Catherine **DUSSEAU**, Retraitée,
demeurant ensemble à BOE (47550) 340 route du Château de Bailles.
Monsieur est né à AGEN (47000) le 28 août 1955,
Madame est née à AGEN (47000) le 10 novembre 1955.
Mariés à la mairie de BOE (47550) le 11 février 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

A2618**330**

AMENAGEMENT REGIME NAGOUA

M. Christophe NAGOUA, né le 22 juillet 1970 à AGEN, de nationalité française, agriculteur, et **Mme Patricia BEAUVOIS**, née le 19 mai 1969 à MONTAUBAN de nationalité française, domiciliés à COLAYRAC SAINT CIRQ (47450), 503 chemin de Peleguignon mariés le 22 août 1998 à COLAYRAC SAINT CIRQ sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts avant modification ont sollicité et fait acter par Maître Alexandre VIGNAUD en date du 24 mars 2026 l'aménagement de leur régime matrimonial par un apport à la communauté d'un bien propre à Monsieur Christophe NAGOUA comprenant le bien sis à COLAYRAC SAINT CIRQ (47450), 503 chemin de Peleguignon. Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Maître Alexandre VIGNAUD, Notaire à BOE (47550), 75 avenue de Bigorre.
Pour avis.

A2618**380**

OFFICE NOTARIAL
ASTAFFORT - LAYRAC

INSERTION aménagement DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain QUANTIN, Notaire à ASTAFFORT (Lot & Garonne), 7 Place de la Nation, CRPCEN 47068, le 29 juin 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial, avec insertion d'une clause de préciput et une clause de prélèvement moyennant indemnité à titre d'avantage matrimonial.
ENTRE :
Monsieur Jean-Pierre Bernard Philippe **GIMET**, Retraité, et Madame Béatrice **GRATTIERI**, Infirmière, demeurant ensemble à LAYRAC (47390) 600 chemin de Grand Saubiac.
Monsieur est né à AGEN (47000) le 19 janvier 1966,
Madame est née à AGEN (47000) le 28 mai 1972.
Mariés à la mairie de LAYRAC (47390) le 24 octobre 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

Courrier français

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

Tarn-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2618**044**

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Galhiane CROUZET, Notaire associée à CAUSSADE (82), le 18 juin 2026, enregistré au SPFE de MONTAUBAN le 23 juin 2026, référence 8204P01 2026 N 650 a été constituée une **société civile immobilière DU PONT**. Associés : Mr Denis FERTE, Mme Catherine FOGEL, demeurant à ST-ANTONIN (82140) 1317 chemin du Murel, Mr Clément FERTE et Mme Rose KONGUE, demeurant à QUINTAL (74600) 58 allée sous le four, Mme Myrtille FERTE, Mr John BROWN demeurant à SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (82140) 12 rue des Grandes Boucheries Mme Suzanne FERTE, Mme Colombe FERTE, Mr Lucas SALVADOR, demeurant à STANTONIN-NOBLE-VAL (82140) lieudit Maillolong. Objet : La propriété par voie d'acquisition en état futur d'achèvement ou après achèvement, d'échange, d'apports ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, de tous biens et droits
pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question, la construction l'aménagement, la mise en location, la gestion de tous biens immobiliers, la mise à disposition au profit des associés des biens constituant l'actif social, la constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des biens ou la souscription des parts des sociétés civiles immobilières, à titre occasionnel et gratuit, la société pourra se porter caution d'un prêt consenti à l'un des associés ayant pour objet le financement de l'acquisition de parts sociales de la société, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général, le tout au moyen de ses capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières, en tout pays, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société, la vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société. Siège social SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (82140), 1317 chemin de Murel Capital social MILLE QUATRE CENT QUARANTE EUROS (1 440,00 EUR) divisé en 144 parts de 10 euros chacune numérotée de 1 à 144 attribuées aux associés en proportion de leur apport : Mr Denis FERTE 4 parts de 1 à 4, Mme Catherine FOGEL 4 parts de 5 à 8, Mr Clément FERTE 100 parts de 9 à 108, Mme Myrtille FERTE 1 part numéro 109, Mme Suzanne FERTE 1 part numéro 110 Mme Colombe FERTE FOGEL 2 parts de 111 à 112 Mme Rose KONGUE 30 parts de 113 à 142, Mr John BROWN 1 part numéro 143, Mr Lucas SALVADOR 1 part numéro 144.
Mutation : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires y compris les descendants, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation au RCS de MONTAUBAN (82).

Pour avis
Le notaire.

TRIBUNAUX

A2618**224**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **2BDS** Nom : DSF (SARL) (nouveau nom : 2BDS SARL) Enseigne : DSF Forme - capital : Société à responsabilité limitée 150 016,00 € Adresse : 1166, rue de la Paix 82170 Grisolles R.C.S. MONTAUBAN : B 514 714 138 2009 B 401 Si non inscrit au RCS : 514 714 138 Activité : Toutes opérations se rapportant à la négociation, la remise en état, l'achat et la commercialisation de machines outils neuves ou d'occasion, commercialisation de matériel d'équipement d'atelier, négoce, import-export, réalisation de toutes prestations visant à la commercialisation de machines outils et des équipements qui y sont attaches. Formation professionnelle et notamment la formation professionnelle portant sur l'ensemble des machines outils, équipements y rattachés et matériels fournis par la société ainsi que sur les techniques employées et les compétences développées. Jugement initial : 03/02/2025

A2618**556**

HOLDING BCP CAPITAL RCS MONTAUBAN 812 532 356 Siège social et ets principal :1510 Route des Coteaux du Quercy 82270 Montpezat de Quercy. Activité : Souscription et gestion de participations financières dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types et par tous moyens ; animation, gestion et fourniture de prestations de services et opérations de gestion de trésorerie au profit des sociétés du groupe. Jugement du Tribunal de commerce de TOULOUSE en date du 29/06/2026 prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN.

A2618**221**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **AU LOCAL** Nom : AU LOCAL (SARL) Enseigne : AU LOCAL Forme - capital : Société à responsabilité limitée 10 000,00 € Adresse : 26, Boulevard des Fosses 82270 Montpezat-de-Quercy R.C.S. MONTAUBAN : B 891 988 727 2020 B 737 Si non inscrit au RCS : 891 988 727 Activité : Bar, brasserie, restaurant, bar à tapas. fabrication de produits alimentaires en vente sur place ou à emporter. Organisation d'événement et de repas de groupe. Jugement initial : 30/09/2025

A2618**222**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **PRO RENOV 82** Nom : PRO RENOV 82 (SAS) Enseigne : Forme - capital : Société par actions simplifiée 500,00 € Adresse : 292, Chemin des Amoureux 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : B 920 332 566 2022 B 825 Si non inscrit au RCS : 920 332 566 Activité : Travaux d'isolation des murs, des sols et des combles, travaux de revêtements des murs et des sols, travaux de plâtrerie, travaux de terrassement et de muret Jugement initial : 06/01/2026

A2618**212**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : Nom : **BONET Jean-Pierre, Régis** Enseigne : Forme - capital : 0,00 € Adresse : 3, Rue Didier Daurat 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : A 929 788 925 2024 A 442 Si non inscrit au RCS : 929 788 925 Activité: Conseils audit et services aux entreprises - achat-vente d'objets manufacturés non réglementés neufs et d'occasion (petite brocante) - Vente de tous produits alimentaires non réglementés et produits de bien être et santé Jugement initial : 13/01/2026

A2618**216**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **SARL AGS NEGOCE** Nom : SARL AGS NEGOCE (SARL) Enseigne : Forme - capital : Société à responsabilité limitée 9 000,00 € Adresse : 200, Chemin des Vergers 82200 Moissac R.C.S. MONTAUBAN : B 498 064 005 2007 B 247 Si non inscrit au RCS : 498 064 005 Activité : Négoce en gros et détail import export de fruits et légumes et de tous produits Alimentaires conditionnement à titre accessoire Jugement initial : 20/01/2026

A2618**208**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la Liquidation Judiciaire Simplifiée au cours du RJ de : Nom - Prénom : **SALLE Yacine** Dénomination : Enseigne : Forme — capital : 0,00 Adresse : 41, avenue du Général Sarrail 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN Si non inscrit : 798 725 719 Activité : Liquidateur : SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements : 03/03/2026

A2618**211**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **LUNA** Nom : LUNA (SARL) Enseigne : Forme - capital : Société à responsabilité limitée 10 000,00 € Adresse : 777, Avenue Jean Moulin Centre Commercial Auchan 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : B 882 351 505 2020 B 177 Si non inscrit au RCS : 882 351 505 Activité : Pressing, retoucherie Jugement initial : 27/01/2026

A2618**220**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **GOUPIL E GALINETTE** Nom : GOUPIL E GALINETTE (SAS) Enseigne : Forme - capital : Société par actions simplifiée 10 000,00 € Adresse : 35, Avenue du Danemark Albasud 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : B 930 699 046 2024 B 516 Si non inscrit au RCS : 930 699 046 Activité : La conception, la création de vêtements et d'accessoires à destination principalement des bébés et enfants. L'illustration et la création de jouets, notamment de livres. Toutes activités de création, conception autour de l'univers du bébé et de l'enfant. - La commercialisation de vêtements et d'accessoires à destination principalement des bébés et enfants. Toutes activités de commercialisation de produits autour de l'univers du bébé et de l'enfant. Jugement initial : 13/01/2026

A2618**206**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé l'ouverture d'une procédure de REDRESSEMENT JUDICIAIRE à l'égard de : Nom — Prénom QUICK PIZZA (SAS) Dénomination **QUICK PIZZA** Enseigne Forme — Capital Société par actions simplifiée - 1 000,00 € Adresse 48, Rue du Général Gras 82200 Moissac R.C.S. MONTAUBAN B 822 565 602 2016 B 508 Si non inscrit au RCS 822 565 602 Activité Restauration rapide, boissons et pizzas à emporter Administrateur judiciaire avec pour mission outre les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi : Mandataire judiciaire SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon 82000 Montauban Date de cessation des paiements 03/10/2025 Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2618**210**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **HOLDING BLOQUEL** Nom : HOLDING BLOQUEL (SAS) Enseigne : Forme - capital : Société par actions simplifiée 10 000,00 € Adresse : Zone Industrielle Saint-Michel 82200 Moissac R.C.S. MONTAUBAN : B 750 980 799 2012 B 239 Si non inscrit au RCS : 750 980 799 Activité : La prise de participation dans toutes sociétés, la gestion de tous portefeuilles, de titres et de valeurs mobilières, toutes prestations se rattachant à l'activité précitée et notamment les prestations administratives, de conseil et de gestion au profit de ses filiales. Jugement initial : 16/09/2025

A2618**545**

CAPITOOLS RCS MONTAUBAN 801 925 520 Siège social et éts principal : 8 rue Gustave Eiffel 82600 Verdun sur Garonne. Activité : Vente de produits d'équipement de la maison sur internet, bricolage, mobilier et décoration. Jugement du tribunal de Commerce de Toulouse en date du 25/06/2026 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, fixant provisoirement la date de cessation des paiements au 25/06/2026, désignant en qualité de liquidateur - SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN - 54 Rue Pargaminières - CS 18501 - 31685 TOULOUSE Cedex 6, . Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

A2618**209**

Par jugement en date du 23/06/2026, le Tribunal de Commerce de Montauban a modifié le plan de continuation obtenue le 25/06/2024, dans la procédure ouverte à l'encontre de : Dénomination : **LA MASCOTTE** Nom — Prénom : LA MASCOTTE (SARL) Enseigne : LA MASCOTTE Forme — Capital Société à responsabilité limitée 5 000,00 Adresse 3, Impasse de la Mairie 82700 Finhan R.C.S. MONTAUBAN B 843 672 700 2018 B 583 Si non inscrit au RCS Activité : Restauration traditionnelle Commissaire à l'exécution du plan : SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Me Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN

A2618**218**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **DRAWINTERNATIONAL** Nom : DRAWINTERNATIONAL (SAS) Enseigne : Forme - capital : Société par actions simplifiée 1 000,00 € Adresse : 8, Rue du Château 82160 Caylus R.C.S. MONTAUBAN : B 791 960 453 2013 B 166 Si non inscrit au RCS : 791 960 453 Activité : Hébergements d'artistes, conseils auprès des artistes, expositions, ventes objets d'arts. Jugement initial : 06/01/2026

A2618**214**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : Nom : **BLANC Pauline** Enseigne : Forme - capital : 0,00 € Adresse : 1086 CHEMIN de lestang 82130 Villemade R.C.S. MONTAUBAN : Si non inscrit au RCS : Activité : Jugement initial : 13/01/2026

A2618**205**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : Nom : **HAMMOUCH Chaib** Enseigne : Forme - capital : 0,00 € Adresse : 100, avenue Aristide Briand 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : Si non inscrit au RCS : Activité : Jugement initial : 18/04/2023

A2618**203**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 23/06/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : Nom : **MARROU MARVEEN** Enseigne : Forme - capital : 0,00 € Adresse : 442, avenue Jean Moulin 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : Si non inscrit au RCS : Activité : Jugement initial : 20/01/2026

MODIFICATIONS

A2616**183**

AVIS DE MODIFICATION

DISTRICA

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 200 euros
Siège social : 32 Avenue de Molières
82300 CAUSSADE
RCS MONTAUBAN 479 452 880

Aux termes d'une délibération en date du 3 février 2026, l'Assemblée Générale Mixte a décidé suivant procès-verbal de la gérance en date du 3 février 2026, de réduire le capital social d'une somme de 4 692 euros, pour le ramener de 9 200 euros à 4 508 euros par rachat et annulation de 1 173 parts sociales

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à neuf mille deux cents euros (9 200 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à quatre-mille-cinq-cent-huit euros (4 508 euros).»

Pour avis, la Gérance

A2618**283**

MESURES ET CONCEPTION

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
1325 che des ses
82300 Monteils
890 134 646 RCS de Montauban

Aux termes de l'AGE en date du 26/06/2026 l'associé unique a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social, dès ce jour, celle-ci sera le 31 décembre. L'exercice 25/26 sera donc de 18 mois.

Mention au RCS de Montauban

DISSOLUTIONS

A2617**698**

OPPORTUNITY RENO

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 56 av leon gambetta
82000 Montauban
980 314 108 RCS de Montauban

Aux termes de l'AGE en date du 16/06/2026 les actionnaires ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur HOLDING RUEL représentée par M. Yan RUEL-GALLAY, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 480 che de nauze-graouille 82000 Montauban, 894 332 840 RCS de Montauban, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Montauban

PETITES ANNONCES

RENCONTRES

Retraitée dynamique recherche monsieur plus de 80ans, bonne éducation, sans enfant pour relation heureuse, entraide et combler solitude dans la confiance et le partage Tél: 06 50 00 77 92

Destination Santé

Médicaments : est-ce une bonne idée de les broyer si on n'arrive pas à les avaler ?

La présence de troubles de la déglutition peut inciter certains patients ou professionnels de santé à écraser les médicaments, pour favoriser leur absorption. En France, la pratique est longtemps apparue courante, notamment dans les unités de soins et les maisons de retraite. Une étude publiée en 2012 a montré qu'elle concernait près d'un patient sur trois en gériatrie (32 %). Dans 42 % des cas, il s'agissait de formes galéniques pour lesquelles l'écrasement était contre-indiqué. Et dans trois cas sur quatre, il était même question de plusieurs molécules écrasées ensemble, sans forcément que le médecin prescripteur n'en eut été informé.

Une pratique toujours très courante

Quinze ans plus tard, d'après une nouvelle étude, la pratique demeure encore courante : *« le taux de non-conformité lié à l'administration est demeuré important, 74,1 % de formes galéniques contre-indiquant l'écrasement (42 % en 2009). En revanche, les médicaments étaient écrasés ensemble moins souvent qu'en 2009 (62 % versus 71 %) »*, rapportent les auteurs. Et de souligner l'importance de produire des recommandations de bonnes pratiques.

Des risques pour le patient

Car c'est un fait : « les comprimés ne sont pas faits pour être écrasés », a même titré l'Agence régionale de Santé (ARS) de Haute-Normandie, dans l'un de ses dépliants consacrés à ce sujet. Cette pratique présente en effet plusieurs risques pour le patient, puisqu'elle modifie les propriétés des médicaments. De façon concrète :

- un risque de surdosage lors d'écrasement des formes à libération prolongée. Celles-ci visent à libérer la molécule de manière progressive. Broyer le médicament expose ainsi à la libération d'un seul tenant du principe actif et en conséquence à un risque de surdosage ;

- une baisse d'efficacité due à une perte de produit, ou une modification chimique. Par exemple, l'exposition à la lumière, ou encore le contact avec de la nourriture – sur le plan qui a servi de support à l'écrasement - peuvent entraîner une altération de la substance active. Et donc provoquer une réduction de l'efficacité ;

- une altération de la tolérance par la modification de la biodisponibilité du médicament. Autrement dit, la façon dont il va être absorbé par l'organisme.

Odeurs corporelles, grossesse, bière… Pourquoi les moustiques vous piquent-ils ?

Pourquoi certaines personnes se font-elles dévorer par les moustiques quand d'autres semblent épargnées ? La science montre que l'explication va bien au-delà du groupe sanguin.

Le groupe sanguin, pas si déterminant

Une étude a suggéré que le moustique *Aedes aegypti* préférait les personnes du groupe O. Mais les recherches restent contradictoires et aucun lien n'a été clairement établi.

L'odeur de la peau avant tout

Seules les femelles piquent pour produire leurs œufs. Elles repèrent leurs victimes grâce aux substances émises par la peau et au microbiote cutané. La sueur, certains parfums ou des soins contenant de l'acide lactique peuvent ainsi augmenter l'attractivité.

Chaleur, respiration… et grossesse

Les moustiques détectent le dioxyde de carbone que nous expirons ainsi que la chaleur corporelle. Après un effort, pendant une grossesse ou après une consommation d'alcool, ces signaux peuvent s'intensifier et favoriser les piqûres.

Les vêtements et la bière

Le rouge, l'orange, le noir et le cyan attireraient davantage les moustiques que le vert, le bleu, le violet ou le blanc. Enfin, une étude a montré que boire de la bière augmente aussi l'attractivité pour certaines espèces, sans que les chercheurs en connaissent encore précisément la raison.



bigshot01 - Phovoir

Le goûter, un levier anti-grignotage !

Un goûter est une collation, définie comme un « repas léger ». Bien constitué, il vous permettra de moins manger au dîner et ainsi, de mieux dormir. Bien sûr, le classique pain (complet ou au son, par exemple) beurre et chocolat reste une référence, au même titre qu'un fruit frais. Mais au-delà, vous pouvez miser sur :

- un laitage, de préférence fermenté pour faciliter la digestion (un morceau de fromage ou un yaourt, par exemple) ;

- des aliments riches en magnésium : c'est idéal pour lutter contre le « coup de pompe » de 17 heures. Et pour cela, rien de mieux que quelques fruits secs : raisins, abricots, noisettes, amandes…

Pas de produits industriels

Dans tous les cas, préférez les produits naturels à ceux transformés, industriels ou autres viennoiseries. Côté liquide, il s'agit surtout d'éviter les excitants (thé, café) et les sodas, riches en sucres. Optez plutôt pour les tisanes, le rooibos chaud ou froid selon la saison ou un jus de fruit frais.

Le goûter n'est pas une obligation

Souvenez-vous surtout que cette collation ne doit pas constituer une obligation, ni s'inscrire dans une prise alimentaire incontournable, comme le sont les autres repas. Autrement dit si, sur les coups de 16h30-17 heures, vous n'avez pas faim, inutile de vous forcer !

Une fringale ?

Un dernier point : si vous ressentez non pas une petite faim, mais une véritable fringale durant l'après-midi, portez plutôt votre regard vers le petit-déjeuner et/ou le déjeuner qui ont sans doute été trop légers et peu rassasiants. Alors, le lendemain, glissez-y des aliments riches en fibres, comme des légumes secs (haricots, lentilles, pois chiches…) ou des féculents complets (riz complet, semoule complète, pâtes complètes…). Les fibres permettent d'augmenter la durée de la sensation de satiété entre les repas. De quoi éviter d'avoir rapidement à nouveau faim.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© 2023 Trésor Films / StudioCanal

Soudain seuls

Le scénariste et réalisateur Thomas Bidegain adapte le best-seller *Soudain, seuls* de la navigatrice Isabelle Autissier, publié en 2015. On y suit Laura et Ben, deux amoureux en soif d'aventure, qui partent faire le tour du monde en voilier. Alors qu'ils se dirigent vers l'Amérique du Sud, ils font un petit détour pour arpenter une île sauvage, située en plein Atlantique Sud, sur les côtes antarctiques. Mais le voyage de rêve vire soudain au cauchemar. Tandis qu'ils explorent cette terre fascinante, ils sont surpris par une grosse tempête. À leur retour sur le rivage, une surprise de taille les attend : leur bateau a disparu, probablement emporté par le vent et les courants ! Ils se retrouvent alors pris au piège sur une île déserte et hostile dans des conditions extrêmes… Commence un vrai combat pour rester en vie, surtout à l'approche de l'hiver. Nos héros, comme leur couple, s'en sortiront-ils indemnes ?

Ce drame intense, sorti en 2023 au cinéma et diffusé pour la première fois en clair, est porté par Mélanie Thierry et Gilles Lellouche, plus habités que jamais dans le rôle de ces deux Robinson Crusoé. *Soudain seuls* mêle thriller d'aventure et romance puisqu'il s'agit, pour les protagonistes, de sauver leur peau mais aussi leur histoire d'amour. Le réalisateur montre ainsi l'intimité de ce couple qui, paradoxalement, est filmé au cœur d'immenses paysages s'étendant à perte de vue.

Dimanche 5, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Tour de France*

Le grand départ du Tour de France est donné ce 4 juillet à Barcelone. Après un petit tour en Catalogne, les cyclistes rejoindront la station des Angles. Ils passeront ensuite par Carcassonne, Bordeaux, Aurillac, Chambéry, Mulhouse et le Territoire de Belfort avant une arrivée sur les Champs-Élysées le 26 juillet.

Samedi 4, France 2, 16 h 00

| *L'Agent secret*

Canal+ nous invite à découvrir *L'Agent secret*, le film de Kleber Mendonça Filho doublement récompensé lors du dernier Festival de Cannes. Wagner Moura y incarne un homme mystérieux arrivant, en 1977, dans la ville de Recife, au Brésil, pour y retrouver son fils. Mais son passé le rattrape…

Mardi 7, Canal+, 21 h 05

| *Partenaires particuliers*

Jérémy Michalak part en vacances à Barcelone avec un aveugle, un paraplégique, un trisomique et une naine. Durant sept jours (et quatre épisodes), ils nous partagent leur expérience de voyage et apportent un regard différent sur le handicap.

Mercredi 8, France 5, 21 h 05

SAMEDI


Rugby : Argentine / Écosse, TF1

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / ÉCOSSE
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
21.55 Cyclisme : L'image du Tour de France, sport
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À BAYEUX 10
22.45 Meurtres à Saint-Malo, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
THE CONJURING : LAST RITES
23.15 Hot ones
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Japon, les surprises de tokyo
22.40 Échappées belles
M6
21.20 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
22.35 Avant-match, mag.
22.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
ASCENSEUR POUR LES ABYSSES
22.25 Abysses, la face cachée des océans, doc.

DIMANCHE



Scènes de ménages, M6

TF1
21.10 FILM
PLANCHA
Avec Lambert Wilson
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
SOUDAIN SEULS
Avec Gilles Lellouche
23.00 Mourir peut attendre, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX
Avec Luke Roberts
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.00 DOCUMENTAIRE
I'M CARL LEWIS !
22.45 Icefall, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
FRANCO, LE DERNIER DICTATEUR 10
Première partie - Au nom du Christ et de l'Empire
22.00 Franco, le dernier dictateur, doc.
M6
20.35 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 FILM
L'IMPASSE 12
Avec Al Pacino, Sean Penn
23.20 Disco Sex Machine, doc.

LUNDI


Meurtres au paradis, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS 10
Avec Don Warrington
21.55 Meurtres au paradis
FRANCE 3
21.10 FILM
L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
Avec François Cluzet
23.10 Outremer.ledoc, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
LA VILLE NOUS APPARTIENT 10
23.05 Sugar, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
Guadeloupe, beauté fragile
21.55 Sale temps pour la planète, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
23.05 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 FILM
LE BOUCHER 10
Avec Jean Yanne, Stéphane Audran
22.30 Nickelodeon, film

MARDI


L'agent secret, Canal+

TF1
21.10 FILM
COUP DE FOUDRE À NOTTING HILL
Avec Hugh Grant
23.25 La proposition, film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RÈGNE ANIMAL, LES JEUX DE L'AMOUR
22.45 Règne animal, les jeux de l'amour, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEXANDRA EHLE
CANAL+
21.05 FILM
L'AGENT SECRET
Avec Wagner Moura
23.40 Eagles of the Republic, film
FRANCE 5
21.05 FILM
TENDRE POULET
Avec Annie Girardot
22.50 C dans l'air, mag.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
GARDIENS DE LA RÉVOLUTION
Les maîtres de l'Iran
Les maîtres de l'Iran
22.40 Iran, la guerre intérieure, doc.

MERCREDI


Samba, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT 10
Avec Sarah Snook
22.05 All her fault, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
LE CRIME LUI VA SI BIEN
Avec Hélène Seuzaret
22.45 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2026
23.25 Des racines & des ailes
CANAL+
21.05 TÉLÉFILM
CHAMOUXLAND 2 10
Avec Camille Chamoux
22.05 Juliette Armanet - Brûler le feu, spectacle
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
PARTENAIRES PARTICULIERS, UN VOYAGE PAS COMME LES AUTRES
23.00 C dans l'air, mag.
M6
21.10 FILM
LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN
Avec François Civil
23.30 Une zone à défendre, téléfilm
ARTE
20.55 FILM
SAMBA
22.55 Giorgio Moroder & Donna Summer : "I Feel Love", doc.

JEUDI


Zodiaque, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE 10
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
ET ÇA VOUS FAIT RIRE ?
Rire avec son temps
22.40 Et ça vous fait rire ?
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.25 Les braises, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Présenté par Philippe Gougler
Costa Rica
22.50 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 SÉRIE
HAPPY VALLEY
Avec Sarah Lancashire
21.55 Happy Valley, série

VENDREDI

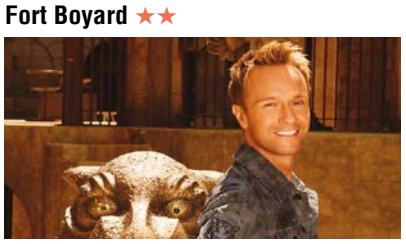

Florent raconte Pagny, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND QUIZ
22.20 Le grand quiz
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
CÉSAR WAGNER
22.30 César Wagner, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
FLORENT RACONTE PAGNY
22.45 David Hallyday - Requiem pour un fou, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
BOB L'ÉPONGE - LE FILM : UN POUR TOUS, TOUS PIRATES !
22.30 Le jour J, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS DES FAVORITES DES ROIS DE FRANCE
22.40 Les trésors des jardins français - les jardins du XXe siècle, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
22.45 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
22.25 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes ® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Fort Boyard ★★



Petit événement dans *Fort Boyard* : Cyril Féraud succède à Olivier Minne. C'est un rêve qui se réalise pour l'animateur de *100 % logique* puisqu'il regarde le programme depuis tout petit. C'est même ce jeu d'aventure qui lui a donné envie de faire de la télévision ! Autre nouveauté, le fort accueillera désormais, chaque semaine, un candidat anonyme aux côtés des célébrités. **Samedi 4, France 2, 20 h 50**

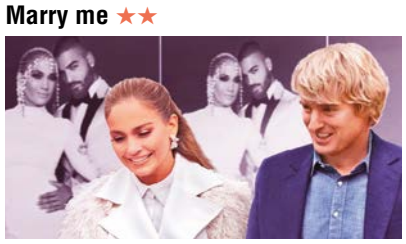
Ascenseur pour les abysses ★★

99 % des abysses n'ont jamais été explorés ! Loin sous la surface des océans vivent d'innombrables créatures inconnues. Pour les découvrir, l'homme a besoin de submersibles voire de robots sous-marins. Ce documentaire nous présente des espèces étranges, parfois effrayantes, comme les animaux bio luminescents, le vampire des abysses ou encore le requin du Groenland. **Samedi 4, Arte, 20 h 55**

Plancha ★★

Après *Barbecue*, Éric Lavaine remet en scène ses héros dans une suite intitulée *Plancha*. Nos joyeux drilles se retrouvent désormais en vacances dans le Finistère, alors qu'ils devaient partir en Grèce. La météo peu clémente atteint le moral des troupes. Alors que les nerfs sont mis à rude épreuve et que certains esprits s'échauffent, cette réunion amicale va être l'occasion de faire quelques révélations inattendues… **Dimanche 5, TF1, 21 h 10**

Marry me ★★



Kat Valdez, sublime pop star, est sur le point d'épouser son petit ami Bastian. Ils ont d'ailleurs prévu de se demander en mariage en public, devant des fans déchaînés et des caméras. Mais tout bascule à quelques minutes de la cérémonie lorsque Kat apprend que son cher et tendre l'a trompée. La fiancée bafouée décide alors de demander en mariage un père de famille présent dans le public… **Lundi 6, W9, 21 h 25**

L'École buissonnière ★★

Nicolas Vanier a grandi en Centre-Val de Loire, dans la ferme de son grand-père. De ses souvenirs d'enfance, il a écrit un livre, *L'École buissonnière*, qu'il a ensuite adapté au cinéma. On y découvre Paul, un jeune orphelin parisien des années 1930, adopté par un garde-chasse et son épouse. Grâce à sa nouvelle famille, il découvre la Sologne et sa campagne. **Lundi 6, France 3, 21 h 10**

Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan ★★

Charles de Batz de Castelmore, dit D'Artagnan, est un jeune Gascon fougueux et épris de justice. Depuis sa plus tendre enfance, le jeune homme rêve de rejoindre les mousquetaires. Son destin bascule alors qu'il assiste à la tentative d'enlèvement d'une jeune femme. En lui portant secours, il est brutalement attaqué par ses ravisseurs. Lorsqu'il reprend conscience, D'Artagnan se jure de se venger. **Mercredi 8, M6, 21 h 10**

Le Petit Blond de la Casbah ★★



Alexandre Arcady adapte son livre *Le Petit Blond de la Casbah*, publié en 2003. À travers l'histoire d'un réalisateur de retour à Alger, sa ville natale, en compagnie de son fils, il raconte sa propre enfance au sein d'une famille juive. Au cœur de son quartier populaire règnent une solidarité et une fraternité sans faille, jusqu'au jour où l'Indépendance frappe à la porte du pays… **Mercredi 8, CStar, 21 h 10**

Des trains pas comme les autres ★★

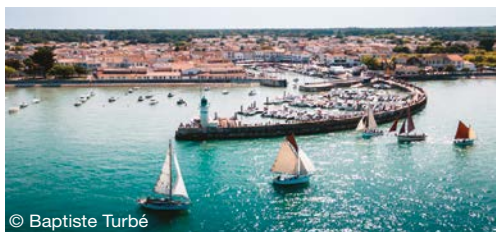
France 5 lance la nouvelle saison de l'émission *Des trains pas comme les autres*, en Angola. Philippe Gougler part à la découverte des lignes de chemins de fer de ce pays d'Afrique de l'ouest méconnu. Le baroudeur visitera notamment l'île aux Tigres, la capitale Luanda ou encore les chutes de Kalandula. La semaine prochaine, il partira en Floride. **Jeudi 9, France 5, 21 h 05**

Une nuit d'opéra sous les étoiles de Provence ★★

Depuis le charmant village de Gordes, dans le Vaucluse, et son théâtre des Terrasses, qui offre une vue panoramique sur le Luberon, de grands artistes lyriques français offrent un concert riche en émotions, en l'honneur de Raymond Duffaut, ancien directeur de l'Opéra d'Avignon, des Chorégies d'Orange et des Saisons de la voix. **Vendredi 10, France 4, 21 h 00**

COUP DE PROJECTEUR

Le Village préféré des Français


© Baptiste Turbé

Stéphane Bern repart sur les routes de France pour nous faire découvrir les plus beaux villages du pays ! Pour cette nouvelle édition du concours, quatorze bourgades sont en compétition, parmi lesquelles Blangy-le-Château (Normandie), Locquirec (Bretagne), Nolay (Bourgogne-Franche-Comté), La Flotte (Nouvelle-Aquitaine) et Saulges (Pays de la Loire). Le sud est également représenté avec Saint-Martin-de-Londres (Occitanie), Vescovato (Corse) et Bormes-les-Mimosas (Provence-Alpes-Côte d'Azur), qui figure parmi les favoris.

L'an dernier, c'est la commune de Saint-Antoine-l'Abbaye (Auvergne-Rhône-Alpes) qui avait remporté l'émission et qui aura donc droit à un timbre à son effigie, disponible à partir du 10 juillet dans les bureaux de poste.

Mercredi 8, France 3, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Louis Massignon, le vœu et le destin* Ce documentaire s'intéresse à Louis Massignon, à l'occasion de la Fête de l'indépendance de l'Algérie. Ce savant français du XXe siècle est l'un des précurseurs du dialogue islamo-chrétien. ***Dimanche 5, 21 h 40***

DES LIVRES POUR LES PLUS JEUNES

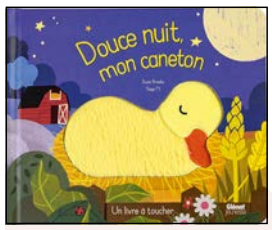


par **Marc-Paul Lemay**

DOUCE NUIT MON CANETON

de Susie Brooks & Tiago M.

► Glénat Jeunesse, 12 pages, 13,90 €

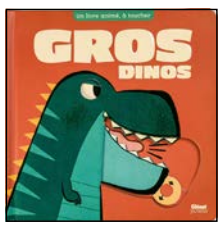


Lui aussi à destination des plus petits ou presque, Douce nuit mon caneton explore le monde des animaux de la ferme et de la campagne. Chevaux, cochons, lapins et moutons, papillons et abeilles défilent, proposant soit des textures à toucher, soit des rabats à ouvrir pour découvrir d'autres surprises, d'autres textures douces au toucher, d'autres couleurs, d'autres animaux. **Des pages riches de découvertes. À partir de 2-3 ans**

GROS DINOS

de Denis Angelov

► Glénat Jeunesse, 24 pages, 13,90 €

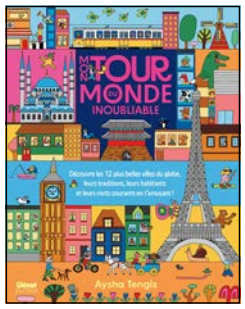


Destiné aux tout-petits, ce gros livre animé présente des dinosaures de toutes sortes : des gros et des petits, des plumes ou à écailles, à rayures ou à pois, qui volent, qui nagent ou qui marchent. Le tout dans des couleurs vives, avec des tas de volets à soulever pour découvrir de nouvelles surprises, de nouvelles sensations tactiles et… un chat. **Une jolie réalisation pour la petite enfance**

MON TOUR DU MONDE INOUBLIABLE

de Matt Ralphs & Aysha Tengiz

► Glénat Jeunesse coll. Documentaires, 32 pages, 13,90 €

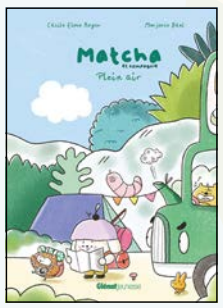


Album grand format, Mon tour du monde inoubliable offre un voyage en douze étapes dans autant de grandes villes exceptionnelles : New York, Tokyo, Mexico, Budapest ou Londres, Paris et Barcelone, Budapest et Séoul, sans oublier Rome, Amsterdam et Berlin. Chacune de ces étapes est l'objet d'une magnifique double page, haute en couleurs et foisonnante de détails et d'informations illustrées qui peuvent offrir des longs moments de découvertes aux jeunes explorateurs. **De quoi briller à l'école lorsque le jeune lecteur pourra dire sans bafouiller « Popocatépetl » et « pflaumenkuchen mit streuseln ». À partir de 5 ans.**

MATCHA ET COMPAGNIE : PLEIN AIR

de Cécile Elma Roger & Marjorie Béal

► Glénat, coll. Maison Eliza, 48 pages, 13,50 €



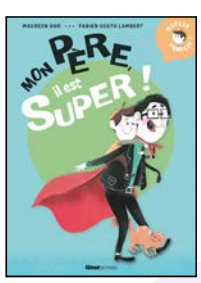
Matcha et Sencha sont amis. Ils vivent et se déplacent avec Bouilloire, un minibus qui est aussi un ami. Le premier est un chien, l'autre une chouette. Au fil du voyage, ils vont se faire de nouveaux amis.

Ce joli récit ne manquera de plaire à son public grâce à ses personnages aussi sympathiques que farfelus et à leurs aventures à la fois poétiques et absurdes. **Le tout est merveilleusement servi par le trait de Marjorie Bréal, expressif et joyeux. À partir de 3-4 ans**

MON PÈRE IL EST SUPER !

de Maureen Dor & Fabien öckto Lambert

► Glénat Jeunesse coll. Albums, 32 pages, 13,50 €



Animatrice et chroniqueuse à la télévision, actrice, Maueen Dor est aussi éditrice et autrice de livres de jeunesses. Elle livre ici un joli album sur les relations entre Tom et son père, « ce héros « pas si héroïque que ça finalement, mais tellement aimé. Il faut dire que le papa en question a tout pour plaire : distrait, farfelu, et surtout se prenant pour un grand Chef alors que sa cuisine est à peine mangeable… **Mon père il est super ! est le premier album d'une série sur la famille. Le deuxième est déjà annoncé : Mon papy, il est au top ! À partir de 4 ans.**

UN DIMANCHE EN CUISINE

de Seoha Lim

► Glénat Jeunesse coll. Maison Eliza, 32 pages, 13,90 €



C'est dimanche. Un petit garçon guette par la fenêtre son père qui revient du marché. Qu'a-t-il rapporté ? Dans la cuisine, les parents s'affairent : tomates, herbes aromatiques, pâtes, farine, pommes sont mobilisées pour le repas. Au menu, spaghettis à la tomate et tarte aux pommes. L'autrice offre ici un petit album tout en douceur, utilisant le crayon de couleur pour une illustration fine et presque onirique.

En fin d'album, deux recettes permettront de mettre en pratique ce qui a été vu dans l'histoire : la confection d'une bonne sauce tomate et d'une belle tarte aux pommes n'aura plus de secrets. Pour les gourmands à partir de 5 ans.

Climat La moitié du parc de logements n'est pas adaptée aux vagues de chaleur. Or la rénovation énergétique, qui privilégie la protection contre le froid, ne prend que marginalement en compte le confort d'été.

La canicule, grande oubliée dans la rénovation énergétique

Fait-il plus de 30 °C chez lui ? Plus de 35 °C ? Alexandre, qui vit au dernier étage d'une résidence relativement récente dans l'est de la capitale, compte bien s'acheter un thermomètre pour le savoir. Car ce Parisien ne comprend pas comment il peut avoir si chaud alors que son immeuble vient de faire l'objet d'une rénovation énergétique globale.

Certes, on lui a changé les fenêtres et on a mis des volets, ce qui est une bonne chose. Mais le reste des travaux le laisse perplexe. « *Je m'étonne qu'on ait décidé de placer un revêtement en zinc ou en tôle sur tout ou partie de la façade exposée au soleil, et que les stores blancs aient été remplacés par des stores gris.* » Il se demande aussi pourquoi la laine d'isolation posée dans les combles n'a pas été remplacée. Et s'interroge sur le fait qu'aucun ventilateur de plafond n'ait été installé dans son logement pourtant très exposé.

« *Aujourd'hui, on peut dire que la politique de rénovation énergétique a été conçue pour le confort d'hiver mais laisse globalement de côté l'adaptation aux vagues de chaleur* », confirme Maider Olivier, chargée de plaidoyer climat à la Fondation pour le logement des défavorisés, qui vient de publier sa quatrième étude sur le sujet. D'ailleurs « *42 % des logements qui ont un DPE (diagnostic de performance énergétique, NDLR) classé A sont insuffisants en confort d'été* », explique-t-elle.

Une des explications est à chercher du côté de la réglementation. Concernant les constructions neuves, ce n'est que depuis la RE 2020, une réglementation environnementale de 2020 entrée en vigueur en 2022, que « *le confort d'été fait partie des obligations* », explique Laurent Arnaud, responsable bâtiment au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Mais, en ce qui concerne les rénovations des logements existants, il n'y a toujours aucune obligation de confort d'été. Or, le parc est essentiellement constitué de logements anciens. Certes, depuis 2023, il y a eu une légère inflexion. « Après notre première étude sur les logements bouilloires, l'Anah (l'agence qui distribue les aides MaPrimeRenov', NDLR) a décidé d'ouvrir ses aides aux propriétaires qui veulent installer des volets ou des brasseurs d'air, mais uniquement pour ceux qui font des rénovations globales », rappelle Maider Olivier. Sauf que moins d'une rénovation sur cinq est globale. Et, « *comme ce n'est pas obligatoire, une minorité d'entre elles intègre le confort d'été* », avec par exemple la pose de volets. Cela va-t-il évoluer ? Le gouvernement a adopté le 24 juin en conseil des ministres un projet de loi visant à reporter de plusieurs années l'interdiction de location de près de 700.000 logements classés F et G, si les propriétaires s'engagent à faire des travaux. Au grand dam des associations, qui l'accusent de remettre sur le marché des passoires thermiques. Malgré tout, Vincent Jeanbrun, le ministre du Logement, affirme vouloir en profiter pour remettre les canicules « *au cœur de (ses) préoccupations* », via l'ajout d'amendements.

Il entend par exemple ne plus rendre obligatoire l'avis des architectes des bâtiments de France qui refusent parfois les volets pour des raisons de défense du patrimoine, mais cela uniquement dans certaines opérations de constructions neuves. Il veut aussi faciliter le vote en copropriété de travaux comme la pose des volets et former les conseillers de MaPrimeRénov' à encourager les rénovations améliorant le confort d'été. « *C'est tardif et surtout insuffisant, car cette prise en compte ne sera toujours pas obligatoire pour obtenir les aides à la rénovation* », regrette Maider Olivier.

L'enjeu est pourtant de taille.



Malgré un DPE (diagnostic de performance énergétique) classé A, 42 % des logements concernés présenteraient un confort d'été insuffisant. *(Quentin Reix/Echo Républicain/PhotoPQR/Maxppp)*

« *On peut dire qu'en France environ la moitié des logements est en état d'inconfort l'été* », estime Julien Hans, directeur recherche et innovation au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Pour évaluer cela, le CSTB se base sur l'indicateur « degré heure », qui mesure la durée cumulée pendant laquelle les occupants d'un bâtiment sont exposés à une température supérieure à un seuil de confort prédéfini, variant entre 26 et 28 °C. « *Au-dessus de 1250 degrés heures, le logement est considéré comme très inconfortable, ce qui veut dire une quinzaine de jours à 30-32 °C* », précise Julien Hans. Chacun peut voir l'indicateur de surchauffe de son logement en renseignant son adresse sur GoRénove.

Or la rénovation contre le froid n'est efficace contre le chaud qu'à certaines conditions. La gestion des fenêtres notamment est délicate. « *Alors que l'hiver, on cherche l'exposition au soleil, en été, des fenêtres grandes et non obturées peuvent être une source considérable d'inconfort* », explique Julien Hans. De même, des murs et toits bien isolés pour l'hiver peuvent, à une certaine température, finir par laisser passer la chaleur et ensuite... la piéger à l'intérieur du logement. « *Tout dépend du rapport entre l'inertie, qui dépend de la masse des murs, et la taille de l'isolant* », reprend l'expert.

La bonne formation des maîtres d'œuvre et des artisans est à cet égard impérative. Le financement est aussi un élément clé. « *Aujourd'hui, la majorité des isolants utilisés sont synthétiques, comme la laine de verre ou de roche, qui isolent bien contre le froid mais protègent moins contre le chaud que les matériaux biosourcés, qui sont moins utilisés car ils coûtent plus cher* », affirme ainsi Maider Olivier.

Toutefois, rassure Laurent Arnaud, « *il y a tout un tas de choses à faire pour garder un logement au frais* ». La profession planche même sur des solutions compatibles avec des pics de température à 50 °C. En plus de l'obturation des fenêtres et une isolation bien maîtrisée, « *il faut travailler sur la ventilation* », détaille-t-il.

Si on ne peut pas ventiler la nuit car il fait trop chaud, d'autres méthodes existent, comme les puits canadiens, qui permettent de rafraîchir l'air en le faisant passer par le sol. Bref, entre l'isolation, la ventilation, la végétalisation ou encore les brasseurs d'air, « *on a tout un tas de solutions possibles avant d'opter pour la climatisation, qui rafraîchit le logement mais réchauffe l'extérieur* », conclut Laurent Arnaud. D'après l'expert, « *si ça ne suffit pas, on peut intégrer une climatisation, mais il vaut mieux le faire de façon collective, en tenant compte de la température extérieure* ».

Nathalie BIRCHEM

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL